

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA...	\$8.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE...	\$10.00

Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Demandez et vous aurez --- si vous avez un député

Récemment les citoyens d'Outremont, ainsi que l'a rapporté le *Devoir*, sont allés en délégation auprès de sir Lomer Gouin, leur député, pour réclamer la construction d'un bureau de poste.

Westmount en a déjà deux. Qu'Outremont en exige un, il n'y a contre cela rien à dire, mais cette démarche sert à souligner vivement la situation pénible et franchement saugrenue d'un arrondissement aussi important que Maisonneuve, qui n'a pas de bureau de poste du tout.

Il semble que pour avoir un bureau de poste il soit plus important d'avoir un député qu'une population qui justifie le besoin de ce service public.

Maisonneuve, qui avant l'annexion était la quatrième des villes industrielles du Canada — venant avant Québec, — qui comptait et qui compte au moins une cinquantaine d'industries importantes, telles que *Vickers*, la *St. Lawrence Sugar*, la *Canadian Spool Cotton*, la *Warden King*, la *Tétraalt Shoe*, la *Kingsbury Footwear* et, plus à l'est, la *Canada Car*, la *Canadian Locomotive*, etc., avait bien la population voulue. Mais il faut avouer aussi qu'elle n'avait guère de député: M. Verville n'a jamais compté comme une force à Ottawa.

Ni Westmount, ni Outremont ne sont des villes importantes, au point de vue industriel, mais Westmount a deux bureaux de poste et Outremont aura un bureau de poste parce que l'une et l'autre ont eu ou ont des députés.

Maisonneuve a changé de député. Reste maintenant à savoir si le changement lui sera favorable, ou si le nouveau continuera à continuer M. Verville.

On a bien vu par les journaux que le mandataire de Maisonneuve avait des idées sur la question complexe du creusage du Saint-Laurent, mais il n'a pas jugé à propos d'en exprimer sur celle plus simple de la construction d'un bureau de poste à Maisonneuve.

En vérité, s'il avait élevé la voix pour protester contre la nomination d'une commission d'enquête sur le creusage du Saint-Laurent, parce que la province de Québec était seule à n'y être point représentée, ni par un Canadien français, ni même par un Canadien anglais, nous ne le chicanerions pas d'avoir laissé momentanément dormir la question du bureau de poste.

Mais l'absence des représentants du Québec dans cette commission paraît l'avoir laissé aussi froid que ses 64 autres collègues.

Il semble donc entendu que pour avoir un bureau de poste il faut d'abord un député. Et cela est tellement vrai que ce ne sont ni les crédits (votés annuellement), ni le local même qui font défaut à Maisonneuve.

L'ancien hôtel de ville est situé au centre démographique de l'arrondissement. Il appartient à la ville qui le cède à la commission scolaire momentanément, mais qui a tout intérêt à le céder définitivement au gouvernement, moyennant considération raisonnable, puisque aussi bien elle doit dédommager le gouvernement fédéral pour s'être emparée du terrain (cela s'est passé sous l'ancien régime; mais Montréal a succédé à Maisonneuve dans tous ses droits et toutes ses obligations) sur lequel devait s'élever le bureau de poste.

Le problème est donc facile à régler; il n'y manque qu'un facteur, sans jeu de mot, ce facteur, c'est un député qui puisse s'exprimer autrement que par le chiffre 0. Maisonneuve pâtirait lourdement. A un quart d'heure du centre de la ville par tramway, elle en est, en effet, à un jour de distance pour la distribution.

Sous le rapport postal, elle est aussi loin de la Place d'Armes que Rimouski!

M. Robitaille peut remédier à cette situation et nous ne pensons pas en errer en lui disant qu'elle réclame de sa part une attention plus pressante que celle du creusage du Saint-Laurent.

Ses électeurs n'ont point objection à ce qu'il prenne les deux de front, s'il en a la force, mais s'il en doit négocier une, que ce soit celle du creusage du Saint-Laurent.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Une semaine du bruit

Une semaine du poisson, à la bonne heure. Voilà une manifestation sensée! Ça se mange, du poisson. Le poisson contient du phosphore et le phosphore est excellent pour le cerveau. Le poisson est le mets des Juifs et des penseurs. Et un poète pastoral et symboliste a écrit des penseurs que leur "crâne est un dôme effrayant". Mais leur estomac a des raffinement d'aristocrate.

Une semaine du poisson ne suffit pas, il faudrait une année entière du poisson, une année entière vouée au signe du poisson.

Une semaine de l'économie, très bien. Chacun reconnaît la nécessité de l'économie pour les autres. Les patrons rognent les salaires de leurs employés, et les employés gaspillent le plus qu'ils peuvent les profits du patron. Tous les gros messieurs qui roulent auto et couvrent leurs femmes de bijoux, profiteurs de guerre aimables pour un bon nombre, crèvent bien haut, le claque au bec, la nécessité de couper court aux dépenses des administrations publiques. Pour équilibrer le budget, les ministres mettent à pied des fonctionnaires et continuent à mettre la main dans leurs poches pour y enfouir dans leur grossièreté intestinale leurs traitements de pachas bien nourris.

Une semaine du nettoyage, rien de mieux. Un mois de décrochage public et privé ne serait pas de trop. Les miches, la façade des maisons, la chaussée, les venelles, les cours, les esprits, les consciences, sont plus ou moins encrassées.

Une semaine de tout ce que vous voudrez, une semaine de la mystification — un grave philosophe soulève sans intention de paradoxe que dans un siècle de malappris une exquise politesse est une maffrerie, parce que c'est une censure des mœurs générales, d'où la nécessité d'être muette avec les mœurs — une semaine de la charité, du bluff ou de la gomme à mâcher, bravo! j'y consens, j'y applaudis.

Mais une semaine de la musique? C'est à faire hurler les chiens et à ressusciter les morts. Le triple idiot qui a eu le premier idée mériterait de passer le reste de ses jours au violon. Le fleffé imbécile qui l'a mise à exécution devrait recevoir pour sa récompense un orchestre chinois, un restaurant du même genre et quelques-uns de

ceux qui ont eu l'idée de la musique. C'est à faire hurler les chiens et à ressusciter les morts. Le triple idiot qui a eu le premier idée mériterait de passer le reste de ses jours au violon. Le fleffé imbécile qui l'a mise à exécution devrait recevoir pour sa récompense un orchestre chinois, un restaurant du même genre et quelques-uns de

ceux qui ont eu l'idée de la musique. C'est à faire hurler les chiens et à ressusciter les morts. Le triple idiot qui a eu le premier idée mériterait de passer le reste de ses jours au violon. Le fleffé imbécile qui l'a mise à exécution devrait recevoir pour sa récompense un orchestre chinois, un restaurant du même genre et quelques-uns de

ceux qui ont eu l'idée de la musique. C'est à faire hurler les chiens et à ressusciter les morts. Le triple idiot qui a eu le premier idée mériterait de passer le reste de ses jours au violon. Le fleffé imbécile qui l'a mise à exécution devrait recevoir pour sa récompense un orchestre chinois, un restaurant du même genre et quelques-uns de

ceux qui ont eu l'idée de la musique. C'est à faire hurler les chiens et à ressusciter les morts. Le triple idiot qui a eu le premier idée mériterait de passer le reste de ses jours au violon. Le fleffé imbécile qui l'a mise à exécution devrait recevoir pour sa récompense un orchestre chinois, un restaurant du même genre et quelques-uns de

ceux qui ont eu l'idée de la musique. C'est à faire hurler les chiens et à ressusciter les morts. Le triple idiot qui a eu le premier idée mériterait de passer le reste de ses jours au violon. Le fleffé imbécile qui l'a mise à exécution devrait recevoir pour sa récompense un orchestre chinois, un restaurant du même genre et quelques-uns de

soixante étages et nous voterons à l'unanimité l'annexion du Canada aux Etats-Unis, patrie du jazz.

ALCESTE.

Bloc-notes

Exit Singapour

Le cabinet travailliste vient de déclarer, formellement, qu'il renonce au projet de base navale que l'on voulait constituer à Singapour. Il alléguait que la construction de cette base aurait l'effet de désastreux sur la politique étrangère de la Grande-Bretagne et que l'argument par lequel on prétend la justifier est contraire à l'esprit de la conférence de Washington (la conférence qui a déterminé une certaine limitation des armements maritimes).

La question se trouve donc temporairement réglée, en dépit du vote de non-confiance qu'a suscité à la Chambre des lords la décision du cabinet. Mais pour combien de temps?

Combien de temps?

En effet, l'ancien ministre de la Marine, M. Amery, a publiquement déclaré que, dès leur retour aux affaires, les conservateurs reprendraient cet affaire de Singapour. M. Baldwin, le chef du parti, a ajouté que les conservateurs attachent à la question une si grande importance qu'ils en feront, lors de la discussion du budget de la marine, l'objet d'un débat particulier.

Or l'avenir du gouvernement travailliste est chose si précaire que personne n'ose prédire qu'il vivra plus de quelques mois. Il ne dispose d'aucune majorité parlementaire stable et doit compter tantôt sur un appui conservateur, tantôt sur un coup de main libéral. Il vit du désaccord des deux autres partis et de la répugnance qu'éprouvent ceux-ci à provoquer trop tôt de nouvelles élections générales.

De quoi l'on ne parle pas

Cette instabilité majoritaire s'est manifestée avec un éclat particulier dans ce même débat sur la marine. Les conservateurs, qui ont combattu le gouvernement sur la question de Singapour, l'ont aidé à faire approuver la construction de nouveaux croiseurs. L'un des chefs libéraux a fait observer que, si le gouvernement craignait de provoquer une nouvelle course aux armements par la construction de la base de Singapour, il courait le même risque par la construction de nouveaux croiseurs.

Mais il est, dans tout cela, un facteur dont personne n'a parlé, bien qu'il fut probablement présent à la pensée de tous: c'est que le tremblement de terre japonais, avec le dommage qu'il a fait aux forces navales nipponnes, a singulièrement diminué, pour quelques années au moins, dans l'esprit d'un certain nombre de spécialistes, l'urgence de la construction projetée à Singapour.

Observations et questions

M. Jules Dorion, directeur de l'Action catholique, souligne le fait de "certaines lois d'exception, que le gouvernement s'est appliqué à faire adopter" par les députés. "Nous voulons, dit-il, parler de cette clause de la loi concernant les notaires, qui disposait de deux procès actuellement pendants devant les tribunaux; et de cette autre clause, appartenant au bill de la cité de Québec celle-ci, et accordant certains privilèges aux citoyens anglo-protestants de la capitale."

Après avoir marqué l'évidente gravité de ces lois d'exception, M. Dorion ajoute: "Cependant, ce n'est pas sur le mérite de ces lois d'exception elles-mêmes que nous voulons appuyer aujourd'hui, mais plutôt sur certaines circonstances qui en font un symptôme d'une gravité exceptionnelle. Le gouvernement, la chose est évidente, a pesé de tout son poids pour faire adopter les deux lois d'exception dont nous parlons ici. Il a voulu, et énergiquement, ce qui s'est produit. Il peut donc se qu'il veut."

"Or, il y a dans la province de Québec une loi dite de l'Assistance publique. Cette loi, dès son adoption, a créé un malaise profond dans les milieux catholiques; cette loi, il y a déjà longtemps, a donné lieu à des appréhensions très légitimes et à des demandes de la part de l'épiscopat catholique."

"Il existe aussi dans le Canada une loi du dimanche. Cette loi est outrageusement violée dans notre province, violation qui nous prépare un avenir extrêmement sombre si elle ne cesse pas dans le plus bref délai. Depuis longtemps, et spécialement durant les derniers douze mois, les catholiques, leur clergé en tête, essaient d'opposer une digue au mal; leurs élocutions ont dénoncé nettement ce nouveau dans un document récent; une ligne de citoyens s'est formée qui, entre autres initiatives, a pris celle d'aller rencontrer les autorités politiques pour leur exposer que l'action privée était impuissante à enrayer le mal existant et que l'autorité civile se devait d'intervenir en scène."

"Dans le premier cas, celui de l'Assistance publique, les journaux à la dévotion du ministère ont continué de saisir toutes les occasions de présenter cette loi comme parricide, et on ne lui a fait subir, à la session dernière, qu'une très légère modification."

"Dans le second cas, le gouvernement n'a pris aucune mesure législative."

"Et maintenant, nous le demandons, les demandes de l'épiscopat de toute une province protestent-elles moins aux yeux du gouvernement actuel que celles de quelques ban-

La session d'Ottawa

Le gouvernement est entre les mains des progressistes

Ceux-ci l'ont arraché à la défaite dans le vote sur l'adresse en se rangeant jusqu'au dernier dernier derrière lui — Majorité de 121 — M. Graham admet que M. Thornton s'est trompé dans l'achat de l'Hôtel Scribe — M. Meighen discute le terme français étranger comme l'eût fait Littré

Ottawa, 18. — Le gouvernement a remporté, ce soir, la première victoire de la session par une majorité écrasante. Libéraux et progressistes, solidement alignés en bloc ont donné 167 voix contre l'amendement Sutherland, tandis que le petit groupe des conservateurs ne réussissait qu'à grouper 48 voix. La marge est donc de 121 voix. Les ministériels ont accueilli ce résultat avec les applaudissements que l'on peut imaginer. Aucune des défaites que l'on avait déjà prédites ne s'est produite, chaque député restant strictement fidèle à son parti, et les indépendants, de même que les travaillistes et M. MacMaster se ralliant au gouvernement. L'adresse a été adoptée ensuite sur division.

Le ministère, en remportant cette première victoire du début de la session, victoire qui, par le nombre, dépasse toutes les victoires remportées par les précédents gouvernements depuis la Confédération, a certainement amélioré sa situation dans le pays et affermi ses positions dans la Chambre des Communes. On ne s'attendait pas, généralement, à ce qu'il réussisse sa combinaison aussi bien, en même temps qu'il garderait dans ses rangs tous les membres du parti libéral. C'est de bon augure pour la session, et l'on considère ici que ce premier succès aplanira les difficultés qui sont nombreuses et lui permettra de recevoir les attaques des conservateurs avec plus d'assurance.

M. Graham avait ouvert le débat dans l'après-midi. Dès le début, il a fait un aveu très important. L'aveu a dû lui coûter cher, mais apparemment, le ministre de la Défense croit que c'est une bonne tactique parlementaire que d'aller au devant des coups. Tous les hommes sont sujets à faire des fautes, a-t-il dit, et M. Thornton en a fait une lorsqu'il a acheté pour le C. N. R. l'Hôtel Scribe à Paris. Viança y était, comme on dit; l'aveu est clair et net. Il est explicite. M. Graham n'a pas poussé la condescendance jusqu'à nous dire quelle somme le Canada a perdu dans cette transaction, et comment il se fait que cette affaire qui a semblé bonne un moment s'est révélée à la fin si mauvaise. Les libéraux ont aussitôt saisi l'occasion pour dire que les conservateurs avaient d'autres renseignements sur le sujet et qu'ils se proposaient de faire un cahuet en Chambre. Mais il faudrait pardonner quand même à M. Thornton, parce qu'il a très bien retenu les finances du C.N.R. et qu'il n'a pas failli à sa tâche.

Tout de suite après, il s'est produit un incident bien intéressant. M. Graham, sans prononcer le nom de M. Monty, a protesté contre l'épithète de "foréigner" que cet ancien ministre du cabinet Meighen a attaché à M. Thornton. Celui-ci ne mériterait pas ce nom car il a rendu de grands services à l'Empire, pendant la guerre, et il dirigeait un chemin de fer anglais. Alors, M. Meighen a indiqué que le mot "étranger" en français n'avait pas tout à fait la même signification, que le mot "foréigner" en anglais, que sa portée était plus restreinte, et qu'enfin il y avait là une nuance appréciable. M. Meighen n'avait pas tout à fait tort, pour celui qui connaît un peu ce que les Anglais entendent par le mot "foréigner". Evidemment le chef de l'opposition reçoit de bonnes leçons de français et il pourra nous en remontrer avant longtemps.

Après avoir dit qu'il ne serait peut-être pas opportun de diminuer

Pour se débarrasser d'un procès? "Et toujours aux yeux du gouvernement actuel, gratifier une minorité de privilèges qui sont une injure à la majorité, pour le redressement de griefs imaginaires, est-il plus important que de prendre des mesures énergiques, fussent-elles des lois d'exception, pour faire cesser un scandale comme celui de la violation systématique du repos dominical?"

Deux points d'interrogation

M. Dorion termine sur ces deux points d'interrogation son premier Québec:

"Ces deux questions, nous le savons, vont être particulièrement désagréables à ceux auxquels elles s'adressent. Nous n'hésitons pas tout de même à les poser; non pas que nous soyons curieux de savoir ce que nous en diront, mais parce que nous croyons de notre devoir d'attirer l'attention sur ce fait d'une extrême importance: Que l'on n'hésite pas à faire des lois d'exception pour remédier à toutes sortes de maux, excepté à ceux dont les catholiques se plaignent."

"Et nous attendons la réponse à nos deux questions."

M. Dorion ne sera point le seul à attendre avec curiosité la réponse du gouvernement ou celle de ses organes.

Rédaction et administration
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7466
SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

PROJET DE REORGANISATION DE L'ARMÉE FRANÇAISE

La Chambre des députés étudie certaines réformes militaires — Protéger le territoire national, utiliser toutes les ressources du territoire, chercher de nombreuses alliances — Certains hauts fonctionnaires de la Ligue des Nations approuvent la nomination d'un ambassadeur brésilien auprès de ce corps international

(Dernière heure)

PARIS, 19 (S. P. A.). — La Chambre des députés a mis à l'étude un plan pour effectuer une réorganisation générale de l'armée. Le député Jean Fabry, rapporteur de la commission de l'armée, déclare que la France suit une politique militaire essentiellement défensive et conforme aux principes suivants:

Premièrement, protéger le territoire national contre l'invasion; deuxièmement, utiliser en temps de guerre toutes les ressources du territoire; troisièmement, ne pas prétendre que le territoire national est tout compris dans l'Europe; quatrièmement, s'assurer au moyen d'alliances l'aide du plus grand nombre d'Etats possible.

La Chambre doit étudier aujourd'hui les plans relatifs à la concentration de l'armée.

EFFECTIF MINIMUM

PARIS, 19 (S. P. A.). — Le ministre de la guerre, M. Maginot, annonce que les effectifs de l'armée métropolitaine et des troupes coloniales françaises seront cette année de 173,827 hommes. C'est, dit-il, le chiffre minimum auquel peut être réduite l'armée sans mettre en péril la sécurité de la France. La somme mentionnée dans le budget de 1924 pour entretenir ces troupes est de 1,312,000,000 de francs.

LA QUESTION DES CREDITS

PARIS, 19 (S. P. A.). — Le ministère des affaires étrangères a expliqué hier la proposition du gouvernement français de créer une agence internationale pour régler la question des crédits de secours accordés aux pays européens pendant la guerre et peu après la conclusion de l'armistice. Le ministère dit que le projet de la France avait trait à la formation d'une organisation pour centraliser le paiement et l'amortissement des crédits octroyés en 1920 à la Pologne, à l'Autriche et à la Hongrie pour des fins de relèvement économique et que le projet n'avait aucun rapport avec les dettes de guerre interalliées.

Ces explications ont été données sur réception de la nouvelle de Washington que les Etats-Unis avaient refusé d'accepter le projet d'une agence internationale qui s'occuperait des crédits de secours.

LE BRÉSIL ET LA LIGUE

GENEVE, 19 (S. P. A.). — De hauts fonctionnaires de la Société des Nations ont dit hier qu'à leurs yeux la nomination par le Brésil d'un ambassadeur auprès de la Société est permise par une interprétation large de l'article 7 du pacte qui stipule que les représentants des pays-membres de la Société jouiront de l'immunité et des privilèges des diplomates. Sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société, a câblographié au président de la République du Brésil qu'il allait communiquer la décision brésilienne à tous les gouvernements de nations qui font partie de la Société. Celles-ci, ajoutait-il, ne manqueront point d'y voir une nouvelle preuve de l'amour du Brésil pour les idéaux de la Société des Nations.

A une réception donnée le jour de la Saint-Patrice aux bureaux de Michael MacWhite, représentant de l'Etat libre, une résolution a été adoptée approuvant la démarche du Brésil comme étant de nature à faire ressortir l'importance de la Société.

LES OUVRIERS DE QUEBEC VEULENT UN ECHEVIN

Se basant sur le privilège donné aux Anglo-protestants de l'ancienne capitale par M. Taschereau, l'élément ouvrier réclame la représentation proportionnelle dans le conseil municipal.

QUEBEC, 19 (D. N. C.). — Le conseil central national des métiers du district de Québec, se basant sur les déclarations faites à la législature par le premier ministre de la province, a décidé d'écrire au conseil municipal pour lui demander de donner à l'élément ouvrier de la ville le même traitement qu'aux Anglo-protestants. L'élément ouvrier veut obtenir deux droits de vote et une représentation proportionnelle à celle que le gouvernement propose de donner au capital anglo-protestant.

Cette décision a été prise, hier soir, à la réunion du conseil central national. Elle illustre bien aussi la gravité du précédent que M. Taschereau a voulu créer au cours de la dernière session.

NAUFRAGE D'UN SOUS-MARIN-JAPONAIS

Il a coulé ce matin au large du port de Sasebo — Quarante-quatre personnes étaient à bord.

Sasebo, Japon, 19. (S.P.A.). — Le sous-marin 43, de la marine japonaise, est venu en collision avec un navire de guerre japonais, le *Tatsuta*, à dix milles au large du port de Sasebo et a coulé dans vingt-six brasses d'eau. Quarante-quatre personnes étaient à bord.

EN FAVEUR DE SINGAPOUR

Le premier ministre d'Australie demande au gouvernement britannique de revenir sur sa décision.

Melbourne, Australie, 19. (S.P.A.). — M. Bruce, premier ministre, a adressé à M. MacDonald, à Londres, un câblogramme demandant au gouvernement britannique de revenir sur sa décision de ne pas aménager une base navale à Singapour. Le premier ministre australien dit soumettre au parlement australien de voter une contribution considérable pour défrayer le coût de l'exécution du projet.

M. Bruce dit dans son message que sans une base à Singapour le prestige de l'Empire et son existence même seraient en péril. En diminuant la force de l'Empire britannique, ajoutait-il, on risque de nuire grandement à la Société des Nations.

droits des provinces maritimes, et que M. Macdonald qui a déjà pris part au débat lui succède pour achever de dire sa pensée. Et le vote est pris.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

M. Barnjum replies to his critics

Str.
Some critics of my arguments in favour of stopping the exportation of pulpwood purposely misconstrue what I have said. In regard to Government control of pulpwood prices as a safeguard for farmers and others with pulpwood for sale, in the event of an embargo being imposed, I merely suggested it as an extra precaution and as a final resort; only and quoted Sir Lomer Gouin as to its feasibility. Personally, I am certain that no such action would be necessary. Objection has been urged against such socialism, and yet hardly any one will contend that government regulation of seal hunting, fisheries, fur trapping and game are unnecessary or an invasion of private rights. How much more important, then, that our most valuable natural resource, our forests, should be brought under whatever regulation is necessary for its preservation even if that involves providing a domestic market for the farmers' wood.

Again, if my critics had read my arguments carefully they would not say, as some of them do, that "I favour bringing a lot of pulp mills into the country." My statement on this point reads: "The cut on Crown lands should, as a matter of fact, be reduced 30 per cent, which would immediately and automatically make a market for every acre of wood that is now being exported. This would be the same logical thing to do as it would prevent the building of any more mills in Canada."

I do not personally favour bringing another pulp mill to Canada. I have repeatedly said that we have already too many pulp mills. I am prepared to go even a step further and say if we were to consider the good of the country we should not cut any more live trees for 30 years, but as I know this would be impossible to bring about at the present moment, I simply say that if we are going to cut these young immature trees, Canadians at least should devote the full benefit of their own reforestation.

One critic says that he does not think it is right in principle for a government to tell the farmer that he cannot sell the product of his farm how and where he pleases, but he overlooks the fact that the forest is not a farm product, that the farmer had no hand in putting it there, that the forest is a natural resource and a national asset, no matter how it has been diversified into private ownership, and that its depletion is a matter of great public concern, and is rightly subject to public regulation. It is just as much subject to such regulation as is the right to use the streams and waterways by those who own or control the adjoining lands. The public—the government—retains the right to regulate their use in accordance with the public welfare. It is just as necessary that this should be done in the case of the forests, regardless of their temporary ownership, if Canada is to escape the fate of China and other countries which have allowed their forests to be destroyed and are today reaping the consequences in vast untillable areas, periodical floods and droughts, and all the other evils that follow on forest denudation.

There are other very important considerations in favour of manufacturing our wood in our own country. When a corporation invests a large amount of money in a pulp and paper mill, they very naturally take every measure at their command to protect their raw material supply from fire as well as in the practice of scientific forestry and immediately become interested in forest conservation in its broadest sense, while the mere pulpwood operator, whose principal investment is in the cutting and hauling of wood in the country other than to cut the wood as rapidly as possible, and then move on regardless as to how much slash or fire hazard he has created.

There is another very important reason why our wood should be manufactured in Canada and that is the much closer utilization of the tree by the home mills. When Americans contract for pulpwood for export they stipulate that it shall be absolutely sound wood, which necessitates the wastage of 15 per cent of the stand. As our wooded areas exist in Canada today, subject, as they are, to numerous insect attacks, fungi, etc., they will run at least 50 per cent diseased. Consequently, in cutting pulpwood for the American market, 50 per cent of the stand is left in the woods to blow down and not only goes to waste but adds materially to the alarming fire hazard. Canadian mills, on the other hand, utilize practically the entire stand. Hence an embargo is a conservation measure as well as a sound fiscal policy.

I am constrained to repeat the question I have frequently asked and which still remains unanswered: "Is there an unbiased man or woman in Canada who will say that it would not be better to manufacture wood in Canada rather than export it in its raw state?" I again renew the pledge I have made more than a month ago in my address to the Forest Engineers of Canada that I will undertake to prove to an unbiased committee, selected by the heads of the three largest banking institutions in Canada, that under the present conditions Canada's entire available pulpwood supply will be exhausted within less than ten years, or, failing to do so, will desert from further advocacy of protective measures. This challenge remains unanswered.

Frank J. D. BARNJUM.
Montreal, March 14th, 1924.

La prévention des incendies

CE QUE L'ON N'A PAS DIT, MAIS QUI RESTE VRAI QUAND MEME

Montréal, 10 mars 1924.
Cher monsieur,
L'association pour la diffusion des mesures préventives contre l'incendie s'est réunie à Montréal dans le cours de février dernier.

Le commissaire des incendies, M. Groves Smith, poursuivant sa campagne de prévention, a réuni les représentants de différents corps publics de la ville afin de leur faire connaître les ravages causés par l'incendie dans notre province, et pour leur demander leur coopération afin d'éliminer, autant qu'il est possible, les causes d'incendie. D'après les statistiques, les incendies ont coûté en moyenne \$10 par tête. Dans notre province nous avons eu 6584 incendies. Sur ce nombre, 40 ont entraîné des pertes de \$7,258,000.00 dans des maisons de commerce ou d'industrie.

A la suite des délibérations qui ont été tenues, il a été prouvé que les hommes d'affaires sont en grande partie responsables de nos pertes par le feu, et les différents orateurs ont fait un appel afin que l'on prenne les moyens voulus pour réduire le nombre des incendies.

De la responsabilité de l'agent d'assurances, on a à peine parlé; comme il est dit plus haut, on a tenu les hommes d'affaires responsables des ravages causés par le feu, tout comme si ces personnes étaient des professionnels en fait de prévention.

Les appels périodiques du commissaire des incendies et de ses amis, peuvent émaier momentanément nos corps publics, mais aussitôt que les dernières paroles des orateurs se sont éteintes, après avoir été arrosées le soir du banquet, chacun s'en retourne à sa besogne journalière, oubliant bientôt les résolutions qui ont été adoptées et la lutte continue en année son œuvre destructrice de progrès et s'ape à sa base nos richesses nationales.

Pourquoi le travail de propagande de prévention contre l'incendie entrepris par M. Groves Smith depuis quelques années est-il resté sans résultats?

A mon humble avis, j'en attribue la cause au fait que les personnes à qui appartient la tâche de faire l'éducation populaire, ont été reléguées au dernier plan, tandis qu'elles auraient dû en être l'âme dirigeante; je veux parler de l'agent d'assurances.

En effet, y a-t-il une personne mieux qualifiée que l'agent local pour travailler à la prévention des incendies? Je n'en connais aucune. Nul plus que lui n'est en contact journalier avec le commerce, la finance et l'industrie. De par ses fonctions d'assureur, il est intéressé à ce que ses clients ne subissent aucune perte par le feu. C'est pour lui une obligation morale de protéger les biens qui lui sont confiés, non seulement par une police d'assurance, mais aussi en suggérant des moyens préventifs afin d'éliminer les causes probables d'incendies.

Aucune personne honnête ne désire avoir une perte par le feu. L'incendie lui semble une calamité, qu'il importe l'assurance qu'elle puisse se retirer. De plus, l'incendie cause la désorganisation de son commerce ou de son industrie, ce qui est souvent une perte irréparable pour le sinistré.

Voilà pourquoi l'agent soucieux de remplir ses devoirs doit être en mesure de faire des suggestions des biens ou objets assurés.

Dans l'exercice de ses fonctions l'agent d'assurances étudie constamment la valeur des différents risques qu'il doit assurer, il est obligé d'en faire la classification afin de pouvoir en fixer le taux; il sait ce qu'est un risque hasardeux, quels doivent être une installation électrique et un système de chauffage convenables.

Le règlement pour l'entreposage et l'emploi des matières combustibles lui est aussi connu. Le code du bâtiment, les règlements du C.F.U.A., les avantages d'arroseurs automatiques, de l'emploi d'un gardien de nuit et la diminution que ces améliorations apportent au tarif lui sont familiers. En un mot, du matin au soir, il ne parle que d'incendies et d'assurances.

Qu'il le veuille ou non, l'agent local devient un expert en quelque sorte, au point de vue de la prévention contre l'incendie, et dans le milieu où il vit, il a le devoir d'aider à ses concitoyens en les faisant bénéficier de son expérience et en leur donnant des conseils qui aideront à conserver à la communauté les richesses qu'elle possède.

L'incendie d'une industrie dans une ville ou dans un village jette nombre de familles sur le pavé et désorganise la vie économique de ce milieu.

Ainsi donc, le commissaire des incendies ne devrait pas manquer d'ajouter aux nombreux moyens de prévention adoptés à travers le pays, celui d'exiger de la part de nos gouvernements un peu plus de soin dans l'octroi des licences d'agents d'assurances, afin que l'on voie se former une classe de professionnels capables de remplir le rôle que leurs fonctions leur assignent.

Ce rôle, au point de vue de prévention, est comparable à celui que joue le médecin pour la santé publique, et à celui du législateur pour la bonne administration des affaires publiques.

Tant que l'on persistera à méconnaître la valeur et l'importance de la profession d'agent d'assurance, l'on continuera à enregistrer des pertes par incendie, causant la ruine de notre commerce et de nos industries, et retardant le développement économique de notre province.

Georges TANGUAY,
Vice-président de l'Association des Courtiers d'assurances de Montréal.

"L'HUIS DU PASSÉ"

poèmes par madame BOISSONNAULT

En vente au "Devoir", chez Déon et chez l'auteur: 570, rue de l'Université, au prix de 1.00; franco, 1.13.

Les concerts

LA SEMAINE DE MUSIQUE

La deuxième journée de la semaine de musique a fourni aux amateurs une dizaine de concerts, tant l'après-midi que le soir. Il y en eut pour tous les goûts et chacun d'eux attira un public nombreux.

Parmi les concerts de l'après-midi, il faut remarquer celui de la salle Windsor, organisé par M. Roberval et Mme Maubourg, avec le concours des artistes de la Société d'Opérette, entre autres: Mmes Maubourg, Létourneau, Turner, Beaudry et MM. Morency, St-Jacques, Brodeur.

Outre quelques mélodies, nous avons eu le plaisir d'entendre de nouveaux extraits de Quaker Girl et de l'Oiseleur. Dans la Leçon de Danse de la première, Mlle Lucille Turner avait le rôle de la petite Quakeresse et fut remarquable d'entraînement et de légèreté.

M. St-Jacques chanta un extrait du rôle qu'il tiendra dans la Laitière de Trianon, la charmante bergère de Weckerlin, qui jouera Mlle Camille Bernard demain soir. Le concert se termina par un opéra-comique en un acte d'Edmond Milla: Lucas et Lucette, chanté par Mlle Lucille Turner et M. C.-E. Brodeur. La partition de Milla, à peu près inconnue à Montréal, est spirituelle et très mélodique.

M. Roberval accompagnait les artistes.

Le Delfique Study Club a donné à l'hôtel Mont-Royal, dans la soirée, un concert auquel prirent part Mmes Andréa Amalou-Jacquet, Mmes W. H. Delaney et O'Sullivan de Québec, MM. Maurice Jacquet et Harry Salter.

Ces artistes ont exécuté un programme varié qui a beaucoup plu à l'auditoire.

M. et Mme Jacquet sont assez connus à Montréal pour qu'on n'ait pas besoin de répéter les éloges qu'on a déjà faits de leur jeu.

Mme Delaney a joliment chanté des mélodies françaises et anglaises, avec la même facilité de prononciation.

Le violoniste, M. Harry Salter, a un mécanisme de doigté et a surtout joué des pièces de virtuosité.

Mlle O'Sullivan est une accompagnatrice fidèle et discrète.

A la même heure, au théâtre St-Denis, la Société Symphonique, sous la direction de M. J.-J. Goulet, a donné les principales œuvres qu'elle avait exécutées avec succès à ses concerts précédents.

La chorale Brassard a répété à la salle Windsor le programme de son récent concert.

Le Thursday Morning Musical Club avait organisé à l'University Settlement un concert auquel a pris part Mme Cécile Brault-Désautels.

Romain-Octave PELLETIER

"La Fille de Roland"

Les étudiants en droit donnaient, hier soir, au Monument National, leur soirée de gala. "La Fille de Roland", drame en quatre actes, en vers, du vicomte Henri de Bornier, était au programme. La tâche des acteurs n'était certes pas des plus faciles.

Dans son palais, au milieu de meubles — dont quelques-uns de l'air de style récent, — Ganelon (ce rôle est rempli par M. Antoine Fucy) vit, plein de remords d'avoir trahi Roland sur le champ de bataille. Sous le nom d'Amaury, il s'est consacré tout entier à l'éducation de son fils Gérard.

Il exprime la honte qu'il éprouve de son forfait en des accents poignants. Le vieux moine Rabbert essaie de le consoler d'une voix plutôt monotone.

Tout à coup, précédant une troupe de prisonniers saxons, Berthe, fille de Roland, arrive légère, pimpante. Berthe (Mlle Jeanne Roland), qu'une bande de Saxons a surprise dans le voisinage, apprend qu'elle vient d'être délivrée par Gérard. (M. Charlemagne Venné). Et ce jeune homme arrive à son tour. Il raconte brièvement, les péripéties de la lutte.

C'est fait: Berthe et Gérard s'aiment. La jeune fille quitte son chevalier en lui donnant rendez-vous, à la cour de Charlemagne. (M. Gérard Racine). Le grand empereur, vêtu de pourpre, est dans le deuil. Il le dit avec une certaine majesté, mais si bas qu'on l'entend avec peine.

Un Sarrazin qui possède Durandal, a défié les chevaliers français de la lui prendre. Trente d'entre eux sont déjà tombés sous ses coups. L'empereur veut se mesurer lui-même avec l'infidèle, lorsque Gérard survient, descend dans la lice, et, vainqueur conquiert Durandal. Pour prix de sa victoire, Charlemagne accorde au héros la main de Berthe.

Gérard mende son père à la cour. En voyant le prétendu Amaury, Charlemagne reconnaît tout de suite Ganelon, et Gérard, qui apprend dès lors le fatal secret, reste accablé de honte et de désespoir. Sur



Premier Pèlerinage Canadien au Sanctuaire

DE LA BIENHEUREUSE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

AU CARMEL DE LISIEUX

à l'occasion du XXVIIe CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL D'AMSTERDAM

avec visite des principales villes de FRANCE, HOLLANDE, BELGIQUE, ALSACE, SUISSE, ITALIE, ANGLETERRE.

sous la direction spirituelle de Monsieur l'abbé JOSEPH-N. DUPUIS,

Docteur en théologie et en Droit canonique, curé de la paroisse Saint-Eusèbe-de-Vercelli, à Montréal

Départ de Montréal, le 9 juillet 1924, par le Melita, de la compagnie du Pacifique.

Retour à Montréal, le 12 septembre 1924, par le Minnedosa, de la même compagnie.

Pour le programme-itinéraire et le prix, s'adresser aux organisateurs

THOS. COOK & FILS

526, OUEST, rue SAINT-CATHERINE MONTREAL.

Agence de voyages honorée par des brevets de LL, SS, Benoît XV et Pie XI.

le conseil de ses barons, Charlemagne décide de tenir sa promesse, mais le jeune homme refuse la main de Berthe et s'éloigne pour toujours avec son père.

Du chant et de la musique remplissaient les intermèdes. L'interprétation de la pièce a été bonne.

Au pensionnat Mont-Royal, on célébrait, hier, à deux heures et demie de l'après-midi, la fête du révérend Père J.-A. Proulx, curé de l'Immaculée-Conception.

Un beau programme de chant, de musique et de diction a été exécuté avec succès; si bien que le révérend Père félicita les élèves en termes élogieux et leur dit qu'elles méritaient la note "excellence". Il ajouta: Mon grand désir est réalisé: je possède maintenant dans ma paroisse un grand pensionnat, où l'on donne une éducation supérieure dans l'art de bien dire et de bien faire, où l'on forme la jeune fille à la vie pratique, sérieuse et chrétienne.

Outre plusieurs parents et amis, il y avait pour rehausser la fête, la révérende Mère Martin de l'Ascension, supérieure provinciale de Montréal.

Le banquet Monty-Fauteux

Au banquet Monty-Fauteux qui aura lieu samedi soir à 7 heures 30, à l'hôtel Windsor on proposera la santé de nos hôtes, du parti conservateur, des provinces-seurs et de la jeunesse conservatrice. M. Meighen sera présent.

Le comité annonce que le jour du banquet, un bureau de renseignements sera tenu à l'hôtel Windsor à partir de 10 heures du matin. On pourra s'y procurer des billets de même qu'au Club Cartier-MacDonald, rue Saint-Denis, et aux quartiers généraux de l'Association Libérale-Conservatrice, à l'hôtel Mont-Royal.

La série des discours commencera par celui de M. Arthur Meighen, président d'honneur du banquet.

La santé de "Nos Hôtes" sera proposée par MM. J.-A. Lamarre, président du club Cartier-MacDonald, par M. F.-W. Stewart, président de l'Association libérale-conservatrice de Montréal (section anglaise), et par M. Isaac Lande, président de la Hebrew Conservative Association. Réponse par M. Rodolphe Monty et par M. André Fauteux.

Le parti conservateur. — Toast proposé par le Dr L.-P. Normand, des Trois-Rivières, et par M. Louis Cousineau, maire de la ville de

Hull. Réponse par M. J.-D. Martin, ministre de l'agriculture dans le cabinet Ferguson à Toronto, par M. Hugh Guthrie, par MM. Charles de L. Mignault, avocat de Sherbrooke et Pierre Audet, avocat de Québec, et le Dr S.-F. Talmie, organisateur en chef du parti conservateur. Deux jeunes répondront à la santé de la jeunesse conservatrice.

Les provinces-seurs. — Toast proposé par M. Arthur Plante, député de Beauharnois à la législature de Québec et par M. C.-C. Ballantyne, ancien ministre de la marine et des pêcheries dans le cabinet Meighen. M. Armand Laverne appuiera la santé aux provinces seurs avec M. Arthur Plante, député provincial de Beauharnois.

Réponse par M. A.-J. Doucet, député acadien de Kent, N.-B., par M. G.-Howard Ferguson, premier ministre de la province d'Ontario et par MM. H.-H. Stevens et J.-B.-M. Baxter.

Excellent service pour Québec

Deux trains très populaires ce sont le Québec et le Citadel, circulant entre Montréal et Québec. Le chemin de fer National du Canada s'efforce particulièrement de ce voyage attrayant pour tous, qu'il soit d'affaires ou de plaisir. Ces trains quittent la gare Bonaventure à 4.45 p.m. et à 11.30 p.m. tous les jours respectivement. Ils circulent via le pont de Québec. D'autres trains partent aussi de Montréal à 10.45 a.m. et à 7.00 p.m. tous les jours pour Québec via Lévis.

Pour autres renseignements, renseignements de place, etc., s'adresser à l'importateur quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230, rue Saint-Jacques, téléphone Main 3620. (rév.)

Le cours de M. Dombrowski

On nous mande que M. Henri Dombrowski, professeur de littérature française à l'Université de Montréal, donnera une conférence à 8 h. 15 c. soir, à l'immeuble de la rue St-Denis.

N'OUBLIEZ PAS

—que pour

40c

—vous avez un

BON REPAS

chez

PERRINO

36, Notre-Dame Est.

Par un moyen simple, n'offrant aucun inconvénient, elle fait disparaître le bégaiement, le râlement, le jus de tabac dans la bouche, la mauvaise combustion, ne laissant au fumeur que la pure jouissance qu'il cherche, l'arôme du tabac.

Chez les marchands ou par la poste, \$1.00 E.-N. CUSSON, 588, ST-DENIS, MONTREAL

LA PIPE

Cavité

La cavité

VOUS NE COUREZ PAS DE RISQUES

Quand vous achetez un POELE à GAZ REGENT

car ils sont tous fabriqués pour donner le meilleur service possible avec un minimum de dépense — et ils sont vendus à conditions très faciles et aux plus bas prix possibles. Achetez un POELE à GAZ REGENT et vous économiserez de l'argent sur vos comptes de gaz.

\$4.00 comptant avec la commande, le reste payable par mensualités; telles sont les conditions qui vous permettent d'acquiescer un No. 4-E.

Les Poèles REGENT sont Fabriqués à Montréal

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS.

Immeuble Power, 83 ouest, rue Craig, Main 4040.

605 ouest, Sainte-Catherine, angle Mountain. Uptown 6000-6001

450 est, rue Ste-Catherine, près St-André. Est 2935

2375 est, rue Ste-Catherine, près Lasalle. Clairval 1850

1807 Avenue Papineau, près Mont-Royal. Bélair 9090.

858 rue St-Denis, près Duluth. Bélair 7375.

1945 Avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7395.

3622 ouest, Sherbrooke, Notre-Dame-de-Grâce. Walnut 0100.

DE LA BIENHEUREUSE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

AU CARMEL DE LISIEUX

à l'occasion du XXVIIe CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL D'AMSTERDAM

avec visite des principales villes de FRANCE, HOLLANDE, BELGIQUE, ALSACE, SUISSE, ITALIE, ANGLETERRE.

sous la direction spirituelle de Monsieur l'abbé JOSEPH-N. DUPUIS,

Docteur en théologie et en Droit canonique, curé de la paroisse Saint-Eusèbe-de-Vercelli, à Montréal

Départ de Montréal, le 9 juillet 1924, par le Melita, de la compagnie du Pacifique.

Retour à Montréal, le 12 septembre 1924, par le Minnedosa, de la même compagnie.

Pour le programme-itinéraire et le prix, s'adresser aux organisateurs

THOS. COOK & FILS

526, OUEST, rue SAINT-CATHERINE MONTREAL.

Agence de voyages honorée par des brevets de LL, SS, Benoît XV et Pie XI.

Pour les écoles franco-ontariennes

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, donnera, dimanche soir, à huit heures, dans la grande salle de l'école Complain, coin des rues Fullum et Logan, sous les auspices du cercle Landry de l'A. C. J. C., une conférence publique sur l'esprit de la famille canadienne-française.

Cette conférence fait partie de la campagne en faveur des écoles franco-ontariennes. Entrée gratuite.

Pour l'Europe

M. F.-U. Lavallée, voyageur de commerce bien connu des communautés religieuses du pays, récemment nommé gérant général de la

(Communiqué.)

Bulletin du Service de Librairie du "Devoir"

FOYER-ROMANS

- | | |
|--|---------------------------|
| 25s. l'unité | \$2.50 pour la collection |
| 1—La Dame de la Palle-Bleue—CLEMENT D'OTHE | |
| 2—Demi-Sœurs—SALVA DU BEAL | |
| 3—La plus Riche—MARY FLORAN | |
| 4—Leur fille—PIERRE DUCHATEAU | |
| 5—Non Licet—BERTHE NEULLIES | |
| 6—La Petite Clara—MARIO DONAL | |
| 7—Ames fortes—O. DE FERENZY | |
| 8—La Dette de l'Orpheline—PAUL FEVAL, fils | |
| 9—Pasclette—B. DE PUYBUSQUE | |
| 10—Mariage idéal—CLEMENT D'OTHE | |
| 11—Le Chemin de Longue-Étude—F. O'NOLL | |
| 12—Qui?—PIERRE GOURDON | |
| 13—Le Coffre Byzanlin—LIONEL DE MOVET | |

COLLECTION NELSON

- | |
|--|
| 40s. au comptoir, 45s. par la poste (Reliés) |
| Un Vaincu—JEAN DE LA BRETE |
| Mon oncle et mon curé—JEAN DE LA BRETE |
| Madame Corentine—RENE BAZIN |
| La Maitre de Sainte-Modeste—JEANNE SCHULTZ |
| Jean de Kerdren—JEANNE SCHULTZ |
| Les Caractères—DE LABRUYERE (600 pages) |

SPECIAL

50s. au comptoir, par la poste 60s.

The Clash—WILLIAM MOORE (Relié, papier de luxe. Valeur normale de plus du double—100 seulement!)

Valeur exceptionnelle:

- | | |
|---|----------------------|
| 75 sous le volume | 80 sous par la poste |
| Belle reliure percaline, façon maroquin | |
| BOSSUET—Oraisons funèbres (2 vols) | |
| Méditations sur l'Evangile (2 vols) | |
| CORNEILLE—Théâtre choisi (2 vols) | |
| BOILEAU—Oeuvres | |
| FENELON—Télémaque | |

Tous ces volumes sont reliés et de même format. Nous prions nos clients de bien vouloir nous indiquer des substitutions. Chaque volume compte plus de deux cents pages et certains jusqu'à cinq cents.

LE DEVOIR

— DERNIÈRE HEURE —

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 35.
Même date l'an dernier, 32.
Minimum aujourd'hui, 22.
Même date l'an dernier, 12.
BAROMETRE
8 heures a.m. 29.86, 11 heures a.m. 29.88,
1 heure p.m. 29.90.

CAPTURE DE NEUF OFFICIERS IRLANDAIS

Les troupes de l'Etat libre se sont emparés de ces militaires parmi lesquels on compte le colonel Joseph Dolan — Ils sont accusés d'insubordination.

Dublin, 19. (S.P.A.) — Les troupes de l'Etat libre ont pris sous leur garde ce matin neuf hommes, parmi lesquels le colonel Joseph Dolan et d'autres officiers militaires accusés d'avoir pris part à la récente protestation contre le projet de démolition préparé par le gouvernement. On a trouvé ces hommes tenant une assemblée dans une maison du square Parnell. Les soldats de l'Etat libre y ont pénétré en cherchant le major-général Tobin et le colonel Dolan, chef de la mutinerie qui a éclaté dernièrement dans l'armée.

AUPRES DE LA LIGUE DES NATIONS

La Suisse consent à ce qu'un corps diplomatique se forme autour de la grande organisation internationale qui a son siège à Genève.

Berne, 19. (S.P.A.) — La Société des nations jouit pleinement des privilèges d'extraterritorialité et le gouvernement suisse n'a pas à se prononcer sur la question de la création d'un corps diplomatique à Genève, siège de la Société. C'est ce qu'on déclare au ministère des affaires étrangères.

La décision du Brésil de nommer un ambassadeur auprès de la Société a suscité un très vif intérêt dans les milieux gouvernementaux, mais on fait observer que le gouverne-

ment a de longue date défini son attitude envers la Société en ce qui concerne les affaires diplomatiques. Il est d'avis que la Société est parfaitement libre comme si elle était établie en dehors des frontières de la Suisse. Tout gouvernement peut donc investir ses représentants aux quartiers généraux de la Société des pouvoirs qu'il lui plaît. Autrement dit, la Suisse n'a pas d'objection à ce qu'un corps diplomatique s'organise à Genève autour de la Société des nations.

LE TOUR DU GLOBE EN AEROPLANE

TROIS AVIATEURS ANGLAIS S'ENVOLERONT MARDI PROCHAIN DE CALSHOT

Londres, 19. (S.P.A.) — Les Anglais essaieront de nouveau de faire le tour du globe terrestre en aéroplane. Trois aviateurs s'envoleront mardi prochain de Calshot, près de Southampton, et feront leur première halte à Lyon, en France. L'expédition sera commandée par A. Stuart MacLaren, commandant d'escadrille. Les avia-

teurs feront ensuite des arrêts en Italie, à Athènes, au Caire, à Bagdad, à Karachi, à Calcutta, à Rangoon, à Hong-Kong, Tokyo, puis ils franchiront l'océan Pacifique en passant par les îles Aléoutiennes, pour de là descendre à Vancouver, à Toronto, et à Terre-Neuve. Ils reviendront par les Açores et Lisbonne.

LA PUBLICITE ET NOUS

INTERESSANTE CAUSERIE DE M. CHARLES E. HOLMES, PRONONCEE A MIDI DEVANT L'ASSOCIATION DE PUBLICITE

M. Charles E. Holmes, de la maison de publicité Holmes, a prononcé, à midi, au dîner-causerie régulier de l'Association de publicité de Montréal une conférence des plus intéressantes sur les meilleurs moyens d'atteindre la clientèle canadienne-française. M. Holmes pose tout d'abord en principe qu'avant de lancer une campagne de publicité dans une nation, l'annonceur doit tout d'abord s'assurer le terrain, étudier la mentalité, les coutumes, les mœurs.

Les Canadiens français, qui sont au nombre de quatre millions sur le continent, sont une clientèle qu'il ne faut pas dénigrer. En plus, comme ils ne sont pas facilement assimilables, en quelque lieu qu'ils se trouvent, et qu'en général dix pour cent seulement d'entre eux parlent et écrivent l'anglais, les maisons anglaises doivent se mettre dans la tête d'employer la langue française.

Ce point une fois décidé, nos amis anglais doivent constater une fois pour toutes que les Canadiens français ne parlent que le français, mais non le *Parisian French*, le *Toronto French* ou le *Canadian French*. Le *Parisian French* n'est pas un langage et d'ailleurs c'est une légende qui se meurt. Les Anglais qui, après quelques études grammaticales, s'imaginent être supérieurs aux Canadiens français qui n'ont pas cultivé la grammaire toute leur vie durant, se trompent étrangement. Les Canadiens français parlent le français du siècle de Louis XIV, c'est-à-dire le plus pur et le plus délicat, alors qu'en France, dans la majorité des départements on parle plutôt le patois que la langue française. Que certaines expressions employées au grand siècle aient vieilli, la chose n'a rien de surprenant et rien non plus de déshonorant. M. Holmes raconte qu'il a appris son français à Québec et qu'au Canada on prenait plaisir à causer avec lui pour goûter la délicatesse des archaïsmes conservés du siècle de Louis XIV.

L'annonceur devra en plus de se débarrasser des sottises préjugés sur la langue parlée par le Canadien français, annoncer son produit sous les appellations coutumières à la région où il annonce. Un objet peut être connu sous différents noms dans les régions, c'est ainsi que le coton absorbant a en anglais mille noms différents. Il faut ensuite se faire à la mentalité. Les mentalités saxonnes et latines diffèrent notablement. Chaque population a ses habitudes qu'il faut respecter, et dont l'annonceur doit tenir un compte strict. Ainsi la maison anglaise devra soigneusement éviter de parler à tout propos de question impériale et de supériorité britannique. Cependant, remarquons-le, le Canadien français est très loyal. Il a refusé, pour

rester fidèle, les promesses les plus certaines et les plus alléchantes et lorsque l'ennemi s'est levé il l'a repoussé. Si en 1837, il s'est révolté, c'est parce que la tyrannie bureaucratique était trop oppressive, et d'ailleurs la population anglaise fraternisait avec lui dans toutes les parties du pays. Le Canadien français en 1847 s'est opposé à l'annexion américaine qui trouvait cependant faveur en Ontario. M. Holmes parle ensuite d'un tribut au 22^e régiment durant la dernière guerre. Combien réalisait, continue M. Holmes, que les Canadiens français sont, après tout, Canadiens dans toutes les fibres de leur être et Canadiens uniquement. Bien qu'ils admirent la France et l'Angleterre, ils ne les considèrent pas comme leurs mères-patries. L'une les a abandonnés, l'autre les a opprimés durant un siècle. Ils n'auraient pas de cœur s'ils oubliaient les traitements qu'on leur a infligés. La seule et unique patrie qui attire leur amour est le Canada. Ce sont les seuls Canadiens complets, détachés qu'ils sont de toute allégeance européenne.

C'est là une situation qu'il ne faut pas oublier. Il ne faut pas imiter cette compagnie de pueux qui, près de Napierville, annonce que à tel endroit les REBELLES de 1837, se sont rassemblés. C'est médiocrement flatter une population d'appeler rebelles des gens qu'elle considère comme des héros et des patriotes.

La prose d'annonce doit en conséquence différer suivant qu'elle s'adresse à des Anglais ou à des Canadiens français. Il ne faut pas s'adresser à ces derniers de la façon ronde et sans façon que les Anglais emploient fréquemment.

Entre anglicans et méthodistes

Québec, 19. (D.N.C.) — S'il faut en croire les rumeurs, cette affaire de l'échecfin anglo-protestant devient de plus en plus cocasse. On affirme que tout le trouble serait survenu à la suite d'une discussion entre les protestants anglicans et les protestants méthodistes.

Ces derniers se seraient plaints que depuis très longtemps le commissaire protestant pour les écoles protestantes est un anglican et ils auraient lancé le mouvement que l'on sait. Les anglicans, qui sont en partie des propriétaires leur auraient joué le tour en suggérant l'annexion de M. Taschereau à présent à la Chambre.

Le budget de l'Alberta

Edmonton, Alberta, 19. (S.P.A.) — Il n'est pas possible d'équilibrer le budget de 1924, mais le demandeur à la population de la province de faire preuve de courage, car l'avenir sous réserve des temps meilleurs. Ce sont les paroles dont s'est servi le trésorier provincial, R.G. Reid, en prononçant le discours sur le budget au parlement albertain hier. D'après les estimations actuelles, le déficit de cette année serait d'environ 8559,008, au dire du ministre. En 1923, le gouvernement a eu un déficit de 8571,683.74 et un autre de 81,338,618.75 en 1922.

L'impôt scolaire a augmenté

M. BEDARD ETABLIT QUE LE BUDGET SCOLAIRE EST SUFFISANT EN COMPARAISON DE CELUI DE LA VILLE — QUELQUES CHIFFRES

Depuis six ans, le budget de la commission des écoles a connu une augmentation de 77 pour cent, alors que celui de la ville a augmenté de 30.7 pour cent; les deux budgets ont accusé ensemble une plus-value de 40.3 pour cent. M. Bedard, membre du comité exécutif, en conclut que les commissaires d'école n'ont pas raison de vouloir crier l'impôt scolaire, alors que les revenus de cet impôt augmentent dans des proportions aussi considérables.

M. Bedard s'étonne que les commissaires d'école ne puissent se tirer d'affaire avec d'aussi beaux revenus; il met en parallèle leur administration avec celle du comité exécutif, qui avec des revenus à peu près stables, a passé d'une ère de déficits à une période de surplus, sans songer à augmenter la taxe foncière.

A l'appui de sa déclaration, il nous fournit les statistiques suivantes:

Les budgets primitifs et supplémentaires de la ville de Montréal, moins la taxe d'école, s'élevaient aux chiffres suivants pour la période des six dernières années.

En 1919, \$15,371,221.70; en 1920, \$16,565,281.00; en 1921, \$17,545,866.50; en 1922, \$17,652,374.00; en 1923, \$19,169,290.92; en 1924, \$20,094,683.00. L'augmentation de l'année courante sur celle de 1919 est donc de 30.7 pour cent.

La taxe scolaire a suivi la progression suivante: en 1919, \$3,981.191; en 1920, \$4,452,278; en 1921, \$5,360,134; en 1922, \$6,224,224; en 1923, \$6,298,153; en 1924, \$7,047,675. L'augmentation depuis 1919 a été, par conséquent, de 77 pour cent.

Le grand total des budgets, y compris la taxe scolaire, a été comme suit: en 1919, \$19,352,412.70; en 1920, \$21,017,559.00; en 1921, \$22,906,000.50; en 1922, \$23,803,598.00; en 1923, \$25,467,443.92; en 1924, \$27,142,358. L'augmentation depuis 1919 a été de 40.3 pour cent.

ELEVEURS ET AGRICULTEURS

UNE GRANDE REUNION A ACTUELLEMENT LIEU A QUEBEC EN MEME TEMPS QUE L'EXPOSITION DES GRAINS DE SEMENCE. — DES CONFERENCES

Québec, 19. (D.N.C.) — L'assemblée annuelle de plusieurs sociétés d'éleveurs de la province de Québec et l'exposition des grains de semence ont amené dans notre ville de nombreux cultivateurs depuis hier.

L'exposition des grains de semence a lieu dans la salle du manège militaire et plus de 700 échantillons ont été envoyés par les cultivateurs. Ce soir, une séance officielle terminera cette exposition.

Après les discours officiels, des experts des ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec parleront sur les semences. La séance sera présidée par M. l'abbé L. Bois, du collège Sainte-Anne de la Pocatière et M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture. M. le Dr J.-H. Brisson, le sous-ministre de l'Agriculture au fédéral, M. J.-H. Clarke, commissaire des semences à Ottawa; M. Summerby, du collège Macdonald, M. L.-P. Roy, chef du service de la grande culture à Québec adresseront aussi la parole.

Les élèves de diverses sociétés, se sont réunis ce matin à l'hôtel de ville pour leur assemblée annuelle. C'est demain qu'aura lieu la réunion la plus importante.

La rivière Saint-Pierre

M. J.-W. Pugsley, secrétaire du ministre des chemins de fer et canaux, annonce au comité exécutif que les portes-vannes du canal La Chine seront ouvertes pour recevoir les eaux de la rivière Saint-Pierre, et ce, afin de prévenir des inondations possibles dans le quartier Saint-Henri. Il est entendu que le gouvernement fédéral ne sera tenu responsable des dommages qui pourraient résulter de la diversion des eaux de la rivière Saint-Pierre dans le canal. La ville est priée de voir à ce que les améliorations nécessaires soient faites pour empêcher des inondations, en améliorant la canalisation de la rivière Saint-Pierre.

Conférence musulmane

Jérusalem, 19. (S.P.A.) — Le roi Hussein, du Hedjaz, proclamé calife dernièrement, a résolu de convoquer une conférence de tous les musulmans pour étudier des problèmes intéressants sous ceux qui appartiennent à cette religion. Il a aussi l'intention d'établir un corps consultatif auprès du califat.

Violent incendie de forêt au Japon

Tokio, 19. (S.P.A.) — Six villages ont été dévastés par un feu de forêt qui fait rage depuis samedi au pied du mont Horaiji, près de Nagoya, à 170 milles de Tokio. Vingt personnes ont disparu et on croit qu'elles ont péri. Les troupes ont été appelées pour enrayer la course des flammes.

Un exemple parisien

Une dépêche d'hier mande que le journal le Soir, de Paris, vient de tenter une amusante expérience — encore qu'elle ne le soit pas autant pour sa caisse. Il a cueilli dans le Bottin les noms et adresses de cent personnes parmi lesquelles des académiciens, des pasteurs, des littérateurs, des diplomates, des fonctionnaires, des gens de profession libérale et des commerçants. A chacun d'eux il a adressé un mandat pour cinq francs avec ces mots: "Pardonnez-nous de n'avoir point réglé plus tôt cette petite dette." Soixante sur les cent ont tout simplement gardé l'argent; les autres l'ont renvoyé spontanément ou ont pris la peine de demander si le journal ne faisait pas erreur. Il paraît que la plus forte proportion d'honnêtes gens se trouve parmi les parlementaires et les hommes de lettres.

N'est-ce pas parce que, plus finaux, ils flatteraient tout ce qu'il y a de bien dans le caractère de nos députés? Notre service de librairie est renvoyé les cinq francs dès le lendemain. L'une des commodités du service, c'est sa sûreté. Aussi les clients sont-ils de plus en plus nombreux qui nous confient à l'avance plusieurs dollars pour s'éviter des pas et démarches, aussi les commandes s'entassent-elles de plus en plus nombreuses en attendant les caprices du courrier qui ne livre pas toujours les commandes à l'heure convenue. Le service de Sa Majesté ne pratique pas la politesse des rois qui, comme chacun sait, est l'excellence. C'est ainsi que nous pouvons enfin remplir les commandes de la Vie du Christ de Papini qui attendent depuis plusieurs mois et que nous comptons aussi pouvoir remplir sous peu celles de Saint-François de Sales et notre cœur de chair, sans nouvelle duperie du Service de Sa Majesté.

Pour notre clientèle rougeuse, nous avons aujourd'hui une nouvelle offre: 25 romans de collection en pulvéris, tout ce qu'il y a de mieux, sont traités de balles sur nos tables. Le papier n'est pas raffiné, mais la couverture est joliment illustrée et les sujets tous palpitants, ce qui seul a pu faire le succès immense des publications de la Bonne Presse. C'est ce que nous avons offert à meilleur compte depuis les romans de la petite collection ou collection mignonne. Ceux-là, on s'en souvient, se vendaient dix sous l'unité; nous offrons les autres aux mêmes conditions.

L'unité... \$ 1.7
La douzaine... 1.60
Pour 25... 3.25

Franco dans chaque cas.
Prix normal par la poste, la douzaine... 2.04
Prix normal par la poste, pour 25... 4.25
Cain à la douzaine... 44
Gain par 25... 1.00

Chacune de ces brochures compte environ cent pages, format 8.2 x 5.5, couverture illustrée en deux couleurs.

Tous les auteurs sont connus et la collection est une des plus célèbres en France.

Découper la liste, indiquer en marge par une croix le ou les volumes désirés et nous l'adresserons au chèque payable au pair à Montréal, ou mandat pour le plein montant. On notera que la liste compte 25 titres. Si l'on désire les 25 titres, il suffira donc de la joindre au mandat sans autre indication.

Adresser toutes les commandes au service de librairie du Devoir, case postale 4020, Montréal.

Voici la liste de ces romans:

LA 3^e GENERATION, par J. Darnet
SOLDAT ET PAYSAN, par Clément d'Othe
LE SECRET DE JOLIETTE, par H. Doullac
FRANCAIS PLANTÉE, par Henry Franck
UN MYSTERE, par P. Gourdon
GUILLEMETTE, par Victor d'Enserune
PAR LE CREUSET, par Hélène Martial
COEURS CHEVALERESQUES, par O. Nevers
LA REVERDIE, par Jean Maucière
UN TERRIEN, par G. de Weede
SUR LA BRECHE, par J. de Belcayre
AU PAYS DES SOVIETS, par Roger de Fourniols
UN CRI DANS LES TENEBRES, par Angel-Flory
LE DRAPE DE MAISON DIEU, par Gouraud d'Abancourt
LA VIERGE AUX RUINES, par Abel Sibers
L'ESPION DE LA CITADELLE, par Marcel de Tancourt
L'EAU QUI DORT, par Jean Maucière
LES FORCES PERDUES, par Edmond Coz
L'EXIL DE BENEDICTE, par J. de Balaure
LA BONNE DE MON ONCLE, par Ch. Dodaem
ENTRE L'OR ET LUI, par Clément d'Othe
C'EST LA FRANCE, par H.A. Doullac
L'APPEL DU FOYER, par Ch. Perronnet
LE BRACONNIER DE LA MER, par J. Maucière
UNE FLEUR SUR LES RUINES, par P. Gourdon

Ne pas oublier de consulter le Bulletin du Service de librairie du Devoir en deuxième page.

Nous recommandons spécialement Solange de Morthone par Clément d'Othe, 45s. par la poste, valeur d'avant-guerre, 90s. Clément d'Othe est l'un des romanciers les plus lus à l'heure actuelle comme on le constatera par la liste des diverses collections où son nom figure invariablement.

Les caractères de La Bruyère, collection Nelson relié, 45s. franco.

The Clash par Henry Moore, volume relié, 350 pages, valeur normale 81.50, pour 60s. par la poste.

Dans la marmite de la politique

LES ELECTIONS DANS SHERBROOKE ET LE COMTE DE QUEBEC N'AURAIENT PAS LIEU MAINTENANT — QUI SUCCEDERA A M. AUROLE LECLERC? — QUE FERA M. J.-E. CARON?

Québec, 19. (D.N.C.) — Certains journaux annoncent que le gouvernement se propose de consulter bientôt le peuple dans plusieurs divisions électorales, mais dans les cercles politiques on affirme que ces rumeurs ne sont pas encore fondées.

Il y a bien deux comités sans représentants à la législature, celui de Sherbrooke et de Québec-comté, mais il ne semble pas que les élections aient lieu à une date rapprochée. Dans Sherbrooke, les élections, avaient été, aux dernières élections, un conservateur, M. Moise O'Bready, et la division entre les clans libéraux de Noël et Nicol n'est pas encore terminée. Il est peu probable que le gouvernement tienne une élection dans ce comté avant d'avoir opéré un rapprochement entre ces deux factions.

Dans le comté de Québec il en est de même. M. Aurèle Leclerc a été nommé député de Québec avant que son élection ait été annulée par les tribunaux. Depuis ce temps, on désigne plusieurs personnes comme futurs candidats. On mentionne les noms de M. L.-A. Cannon, Ep. Bédard, Frank Byrne. On affirme en certains endroits que M. Robert Taschereau, avocat, fils du premier ministre, serait le candidat officiel du gouvernement à la prochaine élection dans ce comté. On conçoit cependant qu'une élection soit difficile dans le comté de Québec; les incidents survenus entre le premier ministre et quelques membres du gouvernement et les autorités municipales de Québec ont causé beaucoup de bruit et plusieurs libéraux ne se cachent pas pour affirmer qu'ils travailleront à faire élire dans le comté de Québec un citoyen résidant dans ce comté et non un candidat venu de Québec. Ces deux élections en tout cas n'auront pas lieu avant que d'autres comités aient besoin d'un représentant, ce qui pourrait arriver bientôt par suite de la démission prochaine de M. Moreau, ministre sans portefeuille, et peut-être aussi d'un autre ministre.

On a annoncé à plusieurs reprises avant la session la démission de M. Caron, ministre de l'Agriculture. On a dit que M. Caron serait nommé vérificateur de la province ou membre de la Commission des finances. Au cours de l'enquête faite par le comité des comptes publics au parlement, M. Morin, vérificateur de la province, interrogé par M. Sauvé, avait répondu à une question: "Autrefois j'aurais pu songer à aller au Conseil législatif mais maintenant j'aimerais mieux prendre ma retraite, je serais mieux". On dit que M. Morin laisserait entendre qu'il donnerait bientôt sa démission pour être remplacé par M. Caron. Le ministre cependant ne confirme pas ces rumeurs.

POUR THETFORD-MINES
Québec, 19. (D.N.C.) — M. Lapierre, député de Mégantic, a présenté ce matin une délégation au premier ministre. Ces députés demandent un octroi pour la construction d'un hôtel de ville à Thetford-Mines.

L'AFFAIRE DELORME

LE JURY EST EN DESACCORD ET CONGEGIE

Le second procès Delorme s'est terminé ce matin par un désaccord du jury. Ce dernier avait été libéré hier soir à minuit par le juge. Ce matin le premier juré a déclaré que ses compagnons ne pouvaient s'entendre sur le verdict à rendre et qu'ils ne pourraient jamais s'accorder. On dit que cette fois onze jurés ont été en faveur de l'acquiescement contrairement au premier procès alors que dix jurés étaient en faveur de la condamnation. Il y aura tout probablement un troisième procès, car le procureur général a déclaré ce matin à des journalistes à Québec qu'un second désaccord n'exigerait pas le classement de l'affaire.

Le prochain procès aura lieu tout probablement en juin ou en septembre. Tout dépendra des nouvelles preuves que la couronne ou la défense trouveront d'ici là ou auront confiance de trouver.

Préférence pour le transport américain

Londres, 19. (S.P.A.) — La décision de la commission de commerce entre Etats-Unis d'accorder des tarifs préférentiels sur les chemins de fer aux marchandises expédiées sur les vaisseaux américains a fait naître un vif intérêt chez les compagnies de navigation anglaises. Le correspondant du "Morning Post" à Liverpool fait remarquer que cette décision paraît en contradiction directe de la convention récemment signée à Genève à l'instigation des députés des Etats-Unis.

La Chambre de commerce de Liverpool tient une séance pour étudier la situation qui découle de cette décision.

La collection La Liseuse et la collection Familia spécialement choisies pour les jeunes gens des deux sexes.

Thé Clash par Henry Moore, volume relié, 350 pages, valeur normale 81.50, pour 60s. par la poste.

ENCORE L'HISTOIRE DES PETROLES AMERICAINS

Devant la Commission sénatoriale, Tiffin Gilmore a déclaré ce matin que les exploiters de sources à pétrole auraient consenti à appuyer la candidature du général Woods si celui-ci avait promis de nommer Albert Fall, comme secrétaire de l'intérieur.

Washington, 19. (S.P.A.) — Pendant le congrès républicain tenu à Chicago en 1920 avant les élections qui renversèrent le gouvernement Wilson, l'atmosphère était saturée d'histoires de transactions pétrolières. C'est ce qu'a appris aujourd'hui la commission sénatoriale de la bouche de Tiffin Gilmore, sous-secrétaire d'Etat de l'Ohio, qui se trouvait à Chicago dans le temps et appuyait la candidature du major général Leonard Wood. Il paraît, dit Gilmore, que les exploiters de sources à pétrole ont proposé d'appuyer Wood si celui-ci consentait à nommer Albert Fall au ministère de l'intérieur, après son élection à la présidence. Il n'en est pas positif, mais il a entendu dire souvent qu'une entente avait été conclue entre les compagnies pétrolières et le candidat possible à la présidence. Le témoin a entendu répéter aussi que Jack Hamon, membre du comité national républicain pour l'Oklaoma, était partie à cet accord.

Pris par le sénateur Walsh de déclarer s'il savait quelle réponse le général Wood avait faite, Gilmore dit: "On m'a raconté qu'il se rendait à son hôtel, puis qu'il revint pour déclarer que c'était une transaction louche qu'il ne pourrait jamais accepter."

A L'ORATOIRE ST-JOSEPH

Mgr Georges Gauthier a chanté la messe pontificale ce matin — Sermon par le R. P. Emile Marie, franciscain

Ce matin à l'Oratoire Saint-Joseph, à l'occasion de la fête du patron de notre pays, Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier a officié pontificalement, assisté de P. Elphège, franciscain, du P. Hervé Morin, c.s.c., et respectivement diacre et sous-diacre d'honneur de MM. les abbés Armand Grou et Roméo Boileau, diacre et sous-diacre d'office.

Le Père Marie-Emile, franciscain, a prononcé le sermon de circonstance. Le prédicateur a parlé de saint Joseph, patron du Canada, et a pris comme texte ces paroles de saint Paul: "Depositum custodi." Dès le début de la colonie, saint Joseph devient le protecteur du pays. Le P. Le Caron le choisit comme patron de la Nouvelle-France et saint Joseph est fidèle à veiller sur nous. Aux temps d'épreuve, il nous envoie madame de La Peltrie et les Ursulines. Puis

dans une vision où il lui montre la Sainte-Famille, il inspire M. de La Dauversière, et celui-ci envoie Monseigneur fonder une colonie sous la protection de la Sainte-Famille. Saint Joseph a continué de nous protéger jusqu'à nos jours. L'Oratoire qui porte son nom en est un témoignage éclatant. Faisons maintenant un examen de conscience national et voyons si notre foi est assez grande pour que nous puissions être assurés de la protection de saint Joseph dans l'avenir. Il nous faut une foi éclairée. Nous avons une fois éclairée si nous écoutons les paroles du prêtre et si nous nous refusons aux mensonges des mauvais livres. Il nous faut une foi vive, une foi agissante. La foi vive est celle qui donne le courage des apôtres. Dans nos moments de défaillance, dit le prédicateur en terminant, recourons à saint Joseph. Il saura nous protéger.

DIRIGEABLE QUI PREND FEU

L'accident s'est produit aujourd'hui au nord-est de Tokio — On a trouvé le corps du commandant — Les cinq membres de l'équipage perdent la vie

Tokio, 19. (S.P.A.) — Un petit dirigeable a pris feu et est tombé aujourd'hui dans la préfecture d'Ibaraki au nord-est de Tokio. Les cinq membres de l'équipage du vaisseau aérien ont été tués. On a découvert le corps du commandant. Il est probable que les quatre autres hommes ont sauté hors du dirigeable avant que ce dernier aille s'abattre dans une forêt. Cet accident n'est survenu qu'à quelques heures d'intervalle de la perte d'un sous-marin. La double nouvelle a semé de l'effroi dans les cercles navals.

NOTES MARITIMES

Le President Van Buren, des United States Lines, parti de Londres, était attendu à New-York ce matin.

L'Oscar II, de la ligne Scandinavio-Americain, venant de Christiania, via Halifax, était attendu à New-York, ce matin.

Le Franconia, de la ligne Cunard, est parti de Gibraltar pour New-York.

Le Duilio, de la ligne Italia-America, parti de Naples, est attendu à New-York vendredi.

Le Mongolia de l'American Line, venant d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg, et en route pour New-York, fera escale à Halifax, vendredi.

L'Andania, de la ligne Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg arrivera à Halifax, vendredi.

L'Athenia, de l'Anchor-Donaldson, parti de Liverpool et en route pour New-York, fera escale à Halifax, dimanche.

Le Cassandra, de l'Anchor-Donaldson, parti de Glasgow et en route pour Portland, fera escale, à Halifax, lundi.

L'Austonia, de la ligne Cunard, venant de Liverpool et de Queenstown, via Halifax, est arrivé à New-York hier.

La date des élections en France

Paris, 19. (S.P.A.) — Le gouvernement désire tenir les élections parlementaires le 11 mai. La date ne sera définitivement fixée que demain, à la séance du conseil des ministres en présence du président de la République.

Dans l'armée française

Paris, 19. (S.P.A.) — La Chambre des députés a adopté aujourd'hui, 438 à 120, les premières classes du projet de loi relatif à la réorganisation de l'armée. La France sera divisée en vingt districts militaires. M. André Maginot, le ministre de la guerre, avait posé la question de confiance.

Les bonis resteront
Ottawa, 19. (D.N.C.) — Le boni des fonctionnaires sera légèrement diminué, d'après les dernières rumeurs qui courent aujourd'hui, mais il ne sera pas enlevé complètement.

Le temps
Toronto, 19. — Température probable dans la région de Montréal. Vents du nord-ouest et du nord, beau aujourd'hui et demain.

POUR LES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Une partie de cartes — Les jeunes gens de Trois-Pistoles

Il convient de souligner la belle initiative des dames et demoiselles de St-Césaire. La cause sociale franco-ontarienne a donné lieu à nombre de réunions sociales et autres. Les dames et demoiselles de la paroisse de St-Césaire n'oublient pas leurs compatriotes de l'Ontario. Elles ont à cœur de voir se continuer et se fortifier la langue française et les belles traditions canadiennes-françaises en Amérique. Pour cela elles ont organisé une partie de cartes, dont les recettes ont été versées au fonds de secours pour les Franco-Ontariens. Voici la lettre qui accompagnait la souscription:

"Vous trouverez ci-joint un chèque au montant de cinquante piastres en faveur des écoles françaises de l'Ontario. Ce montant provient d'une partie de cartes organisée au profit de ces écoles par les dames et demoiselles de St-Césaire, qui nous prient de vous le faire parvenir. Puisse cette oblation aider nos frères de là-bas à faire instruire leurs enfants dans cette belle langue française que nous aimons tant et qui est la gardienne de notre foi et de notre nationalité."

Où on aime la langue française à St-Césaire et on le prouve. Une déclaration de principes, c'est beau et beaucoup en font l'application de ces principes, c'est encore plus beau et peut-être plus difficile, voilà pourquoi tant de gens s'en tiennent à la déclaration. N'est-ce pas le temps de se montrer pratiques et de les appliquer ces beaux principes? Que chaque paroisse saisisse l'occasion et qu'à l'exemple de St-Césaire, on organise des réunions. On trouvera ainsi quel y a autre chose que des principes chez les Canadiens français.

LES JEUNES GENS DE TROIS-PISTOLES

Cher monsieur,

Ci-joint un chèque de quatre-vingt piastres pour la minorité de l'Ontario. Ce montant a été recueilli par les jeunes gens de Trois-Pistoles. C'est leur manière de protester contre l'injustice dont est victime cette minorité.

Votre dévoué serviteur,

J.-E. Pelletier, ptre, curé.

La campagne actuelle est caractérisée par la part active qu'y prennent les jeunes de partout: soit qu'ils souscrivent, soit qu'ils organisent des réunions, soit qu'ils soient trop long d'en faire une énumération, protestent à leur manière contre la situation unique faite aux nôtres de là-bas. Les temps des lamentations semblent passés; faisons maintenant quelque chose de plus positif, nous en sommes capables. L'action, ce sera plus profitable. Beaucoup l'ont déjà compris. Il faut que tous le comprennent et s'en convainquent. Souscrivons, c'est le meilleur moyen de prouver que nous comprenons.

Dernier total publié: \$14,760.53.

Paroisse de St-Constant: recette d'une pièce jouée par les membres du cercle St-Henri de l'A.C.J.C., \$11.00; Par l'intermédiaire du Bon Cinéma, Ls-P. Bouchard, \$15.00; E. Théoret, Beaupré, \$10.00; J.-N. Laflamme, ptre curé de St-Anselme, \$5.00; H. Pellerin, Montréal, \$1.00; Madame Corde Lefebvre, Montréal, \$5.00; Cercle Social Franco-Américain, Pawtucket, \$15.00; Alexandre Turcotte, Montréal, \$1.50; A.J. Lefebvre, Montréal, \$1.00; J.-M. Bastien, Montréal, \$1.00; Dames et demoiselles de St-Césaire, \$50.00; Les jeunes gens, Trois-Pistoles, \$80.00.

TOTAL: \$14,957.03.

NOTA BENE. Les souscriptions doivent être adressées à Monsieur Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat de l'A.C.J.C., 90 rue St-Jacques, Montréal Canada.

POUR ATTIRER LES TOURISTES

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DU TOURISME CHERCHE À RENDRE LES ACCOMMODATIONS PLUS FACILES ICI

Les membres de l'exécutif et du comité de finances de l'Association provinciale du tourisme se sont réunis hier après-midi. Le maire Beaubien, d'Outremont, président de l'Association, a conseillé une plus étroite coopération dans la province de Québec, accroître les accommodations actuelles, voir à ce que des amusements satisfaisants soient mis à la disposition des visiteurs pendant leur séjour ici.

L'organisation locale s'est tracé le programme suivant: chercher à attirer le plus grand nombre de touristes désirables possible dans la province de Québec, accroître les accommodations actuelles, voir à ce que des amusements satisfaisants soient mis à la disposition des visiteurs pendant leur séjour ici.

Les grèves

Ottawa, 19. — La perte de temps due aux différends industriels en janvier a été plus forte qu'en décembre 1923 ou en janvier 1923. Quatorze différends ont commencé ou ont été en existence dans le courant du mois, affectant 12,793 employés et entraînant une perte de temps estimée à 186,078 jours ouvrables. Les chiffres correspondants pour le mois précédent avaient donné 13 différends affectant 2,446 employés et causant une perte de temps estimée à 28,693 jours ouvrables, et en janvier 1923 il y avait eu 18 différends affectant 2,852 employés et causant une perte de temps de 170,150 jours ouvrables.

ASPIRINE

Méfiez-vous des contrefaçons!



A moins que vous ne voyiez le nom de Bayer en creux sur le paquet ou les pastilles, vous n'obtiendrez pas les véritables aspirines Bayer reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins depuis plus de vingt-trois ans.

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer". Chaque paquet non décaché contient un mode d'emploi éprouvé. Les boîtes facilement maniables de douze pastilles ne coûtent que quelques cents. Les pharmaciens en vendent aussi des bouteilles de 24 et de 100.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de monoacétates de salicylate de Bayer. Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étions surpris que les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en creux.

LA FAILLITE DE P.-E.-E. BELANGER

LA VENTE À L'ENCHÈRE A PRODUIT \$136,000 ET LES RECLAMATIONS S'ÉLEVANT À \$813,000

Québec, 19. (D.N.C.) — La vente à l'enchère de l'actif de P.-E.-E. Belanger, notaire, faisant affaires sous le nom de William Carrier et Fils a eu lieu hier à Québec et le montant réalisé a atteint le chiffre de \$136,000, alors que les réclamations s'élevaient à \$813,000.

On se demande ce qui restera des montants réalisés après que les taxes et les frais de règlement de la faillite auront été payés. Au début, on croyait, d'après les déclarations du notaire, que l'actif serait de \$655,000, et que les pertes seraient fort peu élevées, mais le liquidateur, Larue, Trudel et Piché avaient évalué cet actif à \$214,000, suivant l'évaluation des propriétés dont on pouvait disposer.

Six lots de terrain situés sur la rue St-Paul, évalués à \$55,000, furent vendus au séminaire et à J.-A. Filteau, pour \$30,000. Les bureaux et entrepôts, machineries et accessoires, évalués à \$55,000, furent vendus à A.-E. Scott pour \$30,800. Le même homme a acheté pour \$23,500 l'édifice où sont situés les bureaux de la "Canadian Express Co." sur la rue St-Pierre, évalué à \$30,000. Une résidence rue Couillard, évaluée à \$14,000 fut vendue \$13,500 à Mme Cormier. La résidence du notaire Belanger, sur la rue d'Artois, fut achetée par le notaire Delagrave; elle était évaluée à \$10,500 et fut payée \$10,100. Plusieurs autres propriétés, terrains, furent aussi vendus.

Feu le Dr P.-E. Lesage

On annonce la mort du Dr Philippe-E. Lesage, interne et gouverneur de l'hôpital Notre-Dame, survenue hier matin à l'âge de 25 ans. Il était le fils du Dr Henri et de Mme Lesage de Longueuil. Il avait fait ses études au collège Sainte-Marie puis étudié la médecine à la faculté de médecine de la Université de Montréal. En juin prochain il devait épouser Mlle Ysolt Tassé, fille du Dr Georges et de Mme Tassé d'Iberville. Il laisse son père et sa mère, sa grand-mère, Mme L.-E. Lesage, et plusieurs oncles et tantes.

Nouveau service de tramways

Québec, 19. — Un service de tramways entre le Château Frontenac et les Chutes Montmorency sera inauguré vers le milieu du mois de mai. C'est ce qu'annonce M. J. E. Tanguay, président de la "Quebec Power Company". Les gens qui désirent se rendre au Kent House n'auront pas besoin de descendre des tramways de la ville et d'attendre au dépôt des tramways Québec-St-Anne de Beaupré.

Le réseau national

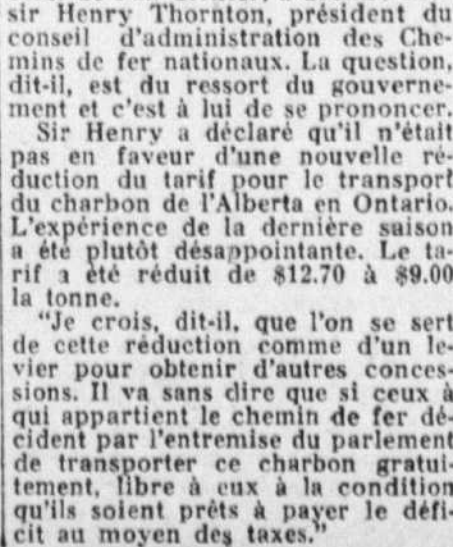
Ottawa, 19 (S. P. C.). — Le programme de construction des chemins de fer Nationaux varie peu de celui de l'an dernier, a déclaré hier Sir Henry Thornton, président du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux. La question, dit-il, est du ressort du gouvernement et c'est à lui de se prononcer.

Sir Henry a déclaré qu'il n'était pas en faveur d'une nouvelle réduction du tarif pour le transport du charbon de l'Alberta en Ontario. L'expérience de la dernière saison a été plutôt décevante. Le tarif a été réduit de \$12.70 à \$9.00 la tonne.

"Je crois, dit-il, que l'on se sert de cette réduction comme d'un levier pour obtenir d'autres concessions. Il va sans dire que si ceux à qui appartient le chemin de fer décident par l'entremise du parlement de transporter ce charbon gratuitement, libre à eux à la condition qu'ils soient prêts à payer le déficit au moyen des taxes."

Acidité stomacale, Gaz, Indigestion

Mâchez quelques pastilles délectables, l'estomac s'en trouvera bien!



COURS SPECIAUX A LA TRAPPE

MM. GUSTAVE TOUPIN ET PHILIPAS RODRIGUE ONT DONNE UNE SEMAINE DE LEÇONS A L'INSTITUT AGRICOLE SUR L'ELEVAGE DU MOUTON

Oka, 19 (Spécial au "Devoir") — Une semaine de cours spéciaux sur l'élevage du mouton, organisée par le professeur Gustave Toupin, a été donnée à l'Institut agricole d'Oka avec le concours financier du ministère d'agriculture à Québec et de l'aide de M. Philias Rodrigue, du ministère d'agriculture fédéral. Des cours ont été donnés à toutes les classes d'élèves à l'Institut par M. Ph. Rodrigue qui jouit d'une réputation bien méritée dans l'élevage du mouton. Ces cours, les premiers du genre à l'Institut, ont été couronnés d'un plein succès. Grâce au concours financier du ministère d'agriculture de Québec, il a été possible d'organiser l'envoi d'un wagon de moutons comprenant les races Shropshire, Oxforddown, Hampshire, Cheviot et Leicester. L'expédition de ce wagon a été organisée par M. Ph. Rodrigue, chef de la branche ovine pour la province de Québec (ministère fédéral). Ce wagon comprenait quelques-uns des meilleurs représentants de chacune des cinq races renommées. L'Institut agricole d'Oka fournit un superbe exhibit de Shropshires dont l'une des femelles fut classée championne au concours final. Le collègue Macdonald contribua pour sa part à assurer le succès des cours par l'envoi d'un exhibit de Cheviots en parfaite condition et fait des meilleurs types de cette race au Canada.

Le programme d'étude qui a été développé devant les élèves et du cours moyen et du cours scientifique suffit à démontrer l'importance d'un tel genre d'enseignement. Le voici en abrégé:

1. Appréciation des races Shropshire, Oxforddown, Hampshire, Cheviot, Leicester.
2. Appréciation d'un sujet tondus pris dans chacune de ces races; étude comparative.
3. Appréciation et classification des laines; étude comparative des toisons prises dans chacune de ces races.
4. Etude de la méthode d'appréciation du mouton.
5. Etude de l'âge.
6. Etude de la préparation du mouton à l'exposition.
7. Tonte et baignage du mouton.
8. Ecurage et castration.
9. Etude des marchés pour les produits ovins.
10. Etude de l'organisation des services fédéral et provincial pour l'amélioration du mouton.
11. Appréciation de la valeur marchande des moutons.
12. Avenir du mouton au Canada et dans la province de Québec.

Tous les élèves furent ainsi à même d'apprendre les méthodes nouvelles d'appréciation du mouton, sa préparation pour l'exposition, etc. L'étude comparative de chacune des races leur a permis de se faire des convictions sur la valeur relative de chacune d'elles. Grâce aux démonstrations données par M. Ph. Rodrigue, les étudiants ont pu se familiariser avec la pratique de la tonte, du baignage et autres à-côtés de l'élevage du mouton. Des conférences éminemment pratiques et fort intéressantes furent aussi sur la classification des laines, le marché de la laine, l'industrie textile au Canada, l'étude des marchés pour les produits ovins, ont été autant de sujets traités par M. Ph. Rodrigue.

De pareils cours seront donnés dans le courant de l'année sur le porc, le cheval et les bovidés.

Le rendement des mines belges

Bruxelles, 19. (S.P.A.) — On annonce que depuis la signature de l'armistice les mines de charbon de Belgique n'ont jamais produit un aussi fort rendement mensuel qu'en janvier dernier. La production a dépassé deux millions de tonnes.

En Perse

Paris, 19. (S.P.A.) — Le ministère des affaires étrangères a reçu de sources officielles confirmation de la nouvelle que le mouvement républicain en Perse devient de plus en plus dangereux pour la dynastie. Trente-six anciens ministres de la Couronne se sont engagés au cours d'une réunion à demander l'abolition du régime actuel et l'établissement d'une république.

Au Sénat français

Paris, 19. (S.P.A.) — Le Sénat a adopté en entier cet après-midi les mesures fiscales préconisées par le gouvernement. La prise du scrutin a donné 151 voix à 23, les membres de la gauche s'abstenant de voter. Les sénateurs se trouvent ainsi à avoir approuvé, comme l'a fait auparavant la Chambre des députés, l'augmentation de différentes taxes, notamment celles sur les transactions de Bourse, ainsi que le relèvement des taxes des postes et des téléphones.

Acquitté

Le juge Enright a acquitté hier après-midi, Oscar Leboeuf, accusé de parjure lors du procès pour meurtre de Wilfrid Saint-Onge. Le juge a déclaré que les témoins à charge n'offraient pas de garanties de crédibilité suffisantes.

Victime de la typhoïde

Québec, 19. (D.N.C.) — Le Frère François Desjardins, de Madawaska, Nouveau-Brunswick, a succombé à la fièvre typhoïde qui le retenait au lit depuis plusieurs semaines. C'est la seconde victime de l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit il y a un mois, au noviciat des RR. PP. Eudistes à Charlebourg. On craint pour la vie d'autres malades.

L'ENREGISTREMENT DES VEHICULES

CE QUE PORTENT LES NOUVELLES PLAQUES

Le bureau du revenu provincial affecté à l'enregistrement des véhicules matriculés des véhicules-moteurs a commencé à fonctionner hier. Il est situé rue Notre-Dame, comme auparavant. Le retard cette année est dû à la nouvelle loi dont la mise en vigueur a demandé un certain travail de préparation préliminaire.

La grande nouveauté physique de cette année consiste dans le sériage matriculaire des machines suivant leur genre. Il y a en tout 17 sortes de plaques qui se différencient de la façon suivante: Classe 1: les autos de promenade de moins de trois mille livres porteront des plaques sans lettres spéciales. Classe 2: les voitures de promenade de plus de trois mille livres porteront en surplús la lettre H; Classe 3: les motocyclettes porteront la lettre M en sus du chiffre matricule; Classe 4: toutes les voitures de ferme porteront la lettre F; Classe 5: les autobus porteront la lettre A; Classe 6: les voitures de commerçants porteront la lettre X; Classe 7: les taxis porteront la lettre T; Classe 8: toutes les autos de service telles que les machines employées dans les garages pour fins de réparations ou de remorquage porteront la lettre V; Classe 9: les voitures de livraison avec pneus soufflés de moins de six mille livres porteront la lettre L; Classe 10: les voitures de livraison de six mille livres de pesantier et plus avec pneus soufflés porteront la lettre N; Classe 11: les voitures de livraison avec pneus solides et pleins porteront la lettre S; Classe 12: les voitures de livraison avec pneus pleins porteront plus de cinq mille livres porteront les lettres NS; Classe 13: les voitures pour fins de commerce avec pneus soufflés porteront la lettre P; Classe 14: les voitures pour fins de commerce avec pneus pleins porteront la lettre K; Classe 15: les voitures pour fins de commerce avec pneus pleins qui pèsent plus de cinq mille livres porteront les lettres KS; Classe 16: les voitures enregistrées et exemptes de taxes telles par exemple les voitures du gouvernement porteront la lettre R.

Le gouvernement ne fabriquera pas plus de plaques qu'il n'en sera besoin cette année car c'est la dernière année qu'il en fera en pulpe. Les plaques à partir des nos 5 à 17 pourront être envoyées par la poste. Les plaques à partir des nos 1 à 4 seront livrées au temps de l'enregistrement.

L'an prochain le gouvernement emploiera les plaques en métal avec lettres en relief comme aux Etats-Unis.

Les formules d'application ne diffèrent pas beaucoup de celles des années précédentes sauf qu'il faut ajouter le poids et la nature du véhicule.

En outre les propres de voitures de plaisir n'ont pas besoin d'y mettre le poids vu que le gouvernement a des listes de toutes les marques à cet effet.

La taxe sur l'essence sera effective à partir du premier jour d'avril.

Apaches capturés

L'agent de police Gough a surpris hier soir quatre apaches en train de dévaliser des buandiers chinois au no 765, rue Saint-Antoine. L'agent a reçu un coup de crosse de revolver en pleine figure, mais par contre a blessé l'agresseur d'une balle dans les côtes. Ses camarades l'ont empoigné, ont réussi à le hisser dans leur auto et ont disparu. Les Chinois s'étaient fait voler douze dollars.

Les mêmes voleurs avaient dévalisé dans la soirée Sam Lee, 343, rue Charlevoix d'une somme de \$15 et Chong Kidd, 184, rue Centre d'une somme de cent dollars tant en argent qu'en lingerie. Ils ont fait une incursion analogue chez Henry Chin, 2201, rue St-Jacques qui a dû écoper de \$25.

Surintendant-général du district d'Algoma

M. H. J. Humphrey, assistant surintendant-général à Toronto, vient d'être choisi pour remplacer M. W. M. Neal, récemment nommé assistant du vice-président, au poste de surintendant-général pour le district d'Algoma, avec bureaux à North Bay. Telle est la teneur d'une circulaire émise hier à la gare Windsor par M. J. J. Scully, gérant-général des lignes de l'Est du Pacifique Canadien.

M. Humphrey entra au service du Pacifique Canadien en 1902 comme télégraphiste. Sa compétence et son énergie au travail lui ont valu toute une série de promotions depuis qu'il est à l'emploi de la grande compagnie de chemins de fer.

Maurice Olivier est nommé

Québec, 19. — M. Maurice Olivier, avocat, qui faisait partie du département du procureur général depuis un an vient d'être nommé dans le bureau des officiers en loi de la Chambre des communes.

Acquitté

Le juge Enright a acquitté hier après-midi, Oscar Leboeuf, accusé de parjure lors du procès pour meurtre de Wilfrid Saint-Onge. Le juge a déclaré que les témoins à charge n'offraient pas de garanties de crédibilité suffisantes.

Victime de la typhoïde

Québec, 19. (D.N.C.) — Le Frère François Desjardins, de Madawaska, Nouveau-Brunswick, a succombé à la fièvre typhoïde qui le retenait au lit depuis plusieurs semaines. C'est la seconde victime de l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit il y a un mois, au noviciat des RR. PP. Eudistes à Charlebourg. On craint pour la vie d'autres malades.



Les jeunes filles ont besoin de soins.

A PARTIR de l'âge de douze ans, une jeune fille a besoin des soins éclairés d'une mère. Plus d'une femme a souffert pendant des années par suite de l'ignorance et de l'insouciance de sa mère qui ne l'a pas guidée pendant cette période dangereuse.

Si la jeune fille se plaint de maux de tête, de douleurs dans le dos et dans les membres inférieurs, si vous observez chez elle un ralentissement de la pensée, de la nervosité ou de l'irritabilité, rendez-lui la vie plus douce.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est spécialement indiqué dans les cas de ce genre. Il peut être pris en toute sûreté par toutes les femmes jeunes ou vieilles.

Lisez comment ces mères ont aidé leurs filles.

Vancouver, C. A. — "Ma fille est une jeune fille qui, pendant longtemps, a eu de fortes douleurs, avec sensations d'étourdissements, était faible et avait perdu l'appétit. Par l'entremise d'une de mes filles plus âgées, qui avait entendu dire qu'une femme en prenait pour la même maladie, nous avons entendu parler du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Ma fille en a pris pendant plusieurs mois, et maintenant, elle se porte très bien. Je ne reste jamais sans en avoir une bouteille à la maison, car moi-même j'en prends quand je me sens fatiguée, affaiblie, épuisée, ce qui nous arrive parfois à toutes." Mme J. McDonald, 2947, 26ème avenue, est, Vancouver, C. A.

Hamilton (Ontario) — "Depuis l'âge de treize ans et jusqu'à l'âge de quinze ans, ma fille souffrait tellement chaque mois qu'elle pouvait à peine se traîner dans la maison. Lorsque ses douleurs la prenaient à l'école, on devait la rapporter à la maison. Elle avait aussi des maux de tête, des étourdissements et des maux de reins. Je vis votre annonce dans le "Hamilton Spectator" et je me procurai pour elle du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Elle ne souffre plus du tout maintenant et nous recommandons votre médicament. Elle travaille dans un magasin de bonbons et elle semble se porter à merveille." Madame I. P. Clausen, 83 Oxford Street, Hamilton, Ontario.

Il est sage de faire l'essai du

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., A LYNN, MASS.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CERCLE LEON XIII

Le Cercle Léon XIII s'assemble demain soir à 8.15 p.m. à la salle no 1 édifice des syndicats, 655, DeMontigny est. M. Monette, avocat, donnera une conférence sur la Loi des accidents du travail, sur ses défauts et les réformes qu'on pourrait y apporter. Les membres seront libres de poser à M. Monette les questions qu'ils voudront. Il sera très intéressant d'assister à cette soirée. On sait que les représentants du conseil central des syndicats se sont déclarés en faveur d'une commission pour l'administration de la Loi des accidents. Il y aura certes une intéressante discussion. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. Les membres des syndicats catholiques sont les bienvenus.

SYNDICAT DES TYPOS

Ce soir, à la salle no 4, 655 rue DeMontigny est, assemblée des typos. Cette assemblée sera des plus intéressantes. Rapport de l'agent d'affaires, initiation de nouveaux membres. Rapport des délégués. Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

L'AFFAIRE DELORME

LES PLAIDOIRIES SE SONT TERMINEES LA NUIT DERNIERE. LE JUGE EST CONTRE L'ACCUSE — LA DEFENSE CHERCHE A PROUVER SA THEORIE DE LA COTE SAINT-MICHEL.

Les plaidoiries dans l'affaire Delorme se sont terminées hier soir à minuit. Elles ont été fort longues. Me Germain a parlé durant cinq heures et Me Calder durant deux heures. La charge du juge a duré cinquante minutes. Le juge a prononcé un formidable réquisitoire contre l'accusé, quoique d'un ton très sobre et tranquille. De son côté, Me Germain a fait pléner les jurés et une partie de l'assistance. Lorsque tout a été terminé, les jurés ont demandé à considérer l'affaire jusqu'à ce matin.

La Couronne, a dit le juge, en résumant la cause, prétend prouver la culpabilité. Elle prétend tout d'abord que Raoul Delorme a été tué rue Saint-Hubert, chez lui. Elle fournit des preuves, les clefs, les chaussures, les piqués, les cordelets. Elle prétend deuxièmement que Raoul Delorme a été tué par l'accusé. Ses preuves sont le pistolet, les balles, les blessures à la main. Elle prétend que l'accusé a transporté le cadavre à Snowdon. Ses preuves sont les chaînes, les taches de sang, la sortie de l'auto, l'auto à la Glen, à la Côte-St-Michel. Quatrièmement, elle apporte la preuve de la montre, les déclarations mensongères et les réticences de l'accusé, le déficit, l'assurance, l'héritage, le testament.

La défense, de son côté, prétend que le meurtre a été commis à la

Souvenirs de Napoléon premier

Paris, 19. (S.P.A.) — On vendra prochainement à l'enchère la chemise de nuit que portait Napoléon Ier sur son lit de mort, les cataplasmes qu'il avait alors sur le front, le verre dans lequel il prit sa dernière gorgée d'eau, un morceau de son cercueil, un fragment de la palissade érigée autour de son tombeau et des moites de terre du cimetière où il fut d'abord inhumé.

Ces objets furent rapportés de l'île Sainte-Hélène par un nommé Archambault, l'un des serviteurs fidèles du grand empereur pendant ses années d'exil. La famille Archambault les a jusqu'à présent conservés avec un soin jaloux, mais les circonstances obligent maintenant les descendants à s'en départir.

Les objets sont actuellement exposés à La Malmaison, villa située près

Académie de Musique de Québec

Concours pour le Prix d'Europe

Le gouvernement de la province de Québec offre par l'entremise de l'Académie de Musique de Québec, une bourse de \$2,000.00, qui permet à un élève, soit chanteur, de piano, d'orgue, de violon ou de violoncelle d'aller étudier en Europe.

Le concours pour cette bourse aura lieu à l'Ecole Polytechnique, Montréal, à 9 heures a.m., le samedi, 21 juin 1924.

De plus, l'Académie de Musique de Québec se propose d'attribuer une bourse supplémentaire de \$2,000.00, soit pour les compositeurs, soit pour prolonger les études des boursiers du Prix d'Europe qui auront manifesté des dispositions exceptionnelles, soit pour les chefs d'orchestre ou de musique militaire, soit pour les maîtres de chapelle, avec limite d'âge portée à 30 ans.

Cette bourse supplémentaire n'est attribuable que tous les deux ans.

Le programme et la liste des conditions seront adressés sur demande au secrétaire. L'inscription est gratuite et doit être faite avant le 7 juin 1924. Pour concourir au Prix d'Europe il faut au préalable être Lauréat de l'Académie de Musique de Québec.

Programme du Prix d'Europe pour l'année 1924:

PIANO — Sonate appassionata, Op. 57 (A. Sch.)

ORGUE — Fugue en si bémol, Op. 21, Franck

VIOLON — Concerto, Lalo

VIOLONCELLE — Sonate, Locatelli

CHANT (une au choix)

SOPRANO — Ah! Maligne moi (Alceste) Gluck

Air de Lia, Debussy

ALTO ou MEZZO — Phyllis, Duparc

TENOR — Grand Air de Sigurd, Reyher

BARYTON — Air du triomphe (Paradis Perdu)

BASSE — Le ciel, par d'éclatants miracles (Iphigénie en Tauride), Gluck

EDOUARD LEBEL, secrétaire, 1148, rue Saint-Denis, Montréal, 19 mars 1924.

de Paris et où Napoléon se retirait par moments à l'époque où il était premier consul. Il y a maintenant un musée à cet endroit.



Page du Foyer

Facilitons l'entretien de la maison

Je trouve dans une revue une liste d'objets destinés à faciliter l'entretien de la maison, à épargner des pas à la ménagère, à augmenter le confort en simplifiant le service. Il y a d'abord les objets à quatre sous, puis les plus chers. Enumérons d'abord les premiers; avoir à chaque étage de la maison brosse, torchon, poudre à nettoyer, pour ne pas descendre inutilement d'escaliers. Avoir dans la cuisine une petite planche à laver pour les linges à vaisselle et autres petits articles. Un sac-tablier pour les épingles à linge, que vous nouerez autour de la taille pour aller étendre. Un baril à déchet avec couvercle, des sacs à linge sale, un dans chaque chambre et un dans la salle de bain. Des ciseaux assez larges pour utilité générale. Un crochet à bottines — tire-boulons, pour enlever les saletés du renvoi d'eau dans l'évier et

le lavabo. Des épingles à linge à ressort pour relever les draperies et rideaux quand les fenêtres sont ouvertes. De vieux gants pour porter quand vous travaillez des choses malpropres. Un panier pour les guenilles, un fer électrique, un banc avec des marches, quelques outils de charpentier, un panier en fil de métal pour les papiers à brûler, une corde à linge se roulant dans une boîte, pour le linge à sécher dans la maison, et des tapis de porte en fil métallique. Voici pour les choses à bon marché. On recommande encore la machine à laver et la balayeuse électriques — qui rendent des services incalculables lorsqu'on peut se les payer... En ayant soin d'avoir à main tous ces objets, on simplifie bien les travaux du ménage. Il est de l'intérêt de toute femme d'arranger sa maison de façon à ce que tout se fasse dans le moins de temps et avec le moins de fatigues. Cousine GILLETTE.



POTAGE BISQUE D'ECREVISSES

Choisissez de belles écrevisses vivantes; lavez-les à plusieurs eaux, égouttez-les et faites-les cuire dans une casserole contenant un bouquet garni, quelques oignons, des carottes, du sel et un peu de poivre de Cayenne. Lorsqu'elles seront cuites, c'est-à-dire d'un rouge très vif, retirez-les du feu et couvrez-les, pendant une dizaine de minutes; versez-les, alors, dans une passoire et conservez le court-bouillon.

Quand elles seront tièdes, enlevez les queues que vous mettez de côté; mettez les épilures et les corps dans un mortier et pilez énergiquement le tout, jusqu'à ce que vous obteniez une pâte lisse. Faites tremper de la mie de pain dans du bouillon; desséchez-la à feu doux et mettez-la, ensuite, dans le mortier; délayez-la avec le reste du court-bouillon; passez à la passoire fine, dans une casserole, sur le feu; ajoutez les queues d'écrevisses, remuez et retirez avant l'ébullition; incorporez un bon morceau de beurre fin et servez.

POTAGE "SANS-GENE"

Lorsque vous aurez préparé un rôt de porc, assez fort, réservez-en l'os; faites-le bouillir dans un peu d'eau salée, pendant une heure et demie; retirez-le et faites cuire dans cette eau, un litre de choux de Bruxelles; assaisonnez et retirez quelques choux entiers; passez les autres au presse-purée. Au moment de servir, remplacez les choux entiers dans la souppe, avec quelques croûtons frits; ajoutez un bon

moor de beurre et versez, aussitôt, votre bouillon.

CROQUETTES DE FOIE GRAS

C'est un plat que l'on peut facilement exécuter avec une desserte de terrine de foie gras. Passez le foie gras au tamis et mouillez-le, très doucement, avec un peu de sauce madère très épaisse; formez, ensuite, de petites boulettes que vous enfilerez dans un peu de pâte feuilletée découpée à l'emporte-pièce; trempez vos boulettes, ainsi préparées, dans de l'œuf battu en neige et faites frire à large friture. Egouttez et servez entouré de persil frit.

Conseils pratiques

CONTRE LES PIQURES DES GLACES

On éviterait facilement les piqûres des glaces si l'on prenait la précaution de les enduire par derrière d'un vernis qui préserverait le tain du contact de l'air et surtout de l'humidité. Un excellent vernis que l'on peut préparer soi-même est composé de: saolin en poudre et graphite pur, de chaque, 100 gr.; térébenthine de Venise, 700 gr.; résine de Damas, 150 gr. On fait fondre le tout au bain-marie en remuant avec un cuiller de bois. Puis avec un large pinceau appelé brosse, on enduit l'envers de la glace, sur le tain, de deux couches tièdes du mélange en ayant soin de donner le coup de pinceau toujours de haut en bas, sans jamais remonter ni badigeonner transversalement. Si l'enduit couvre la surface étamée, la glace sera à l'abri des piqûres, quel que soit l'endroit où elle est placée.

FALSIFICATIONS DU SUCRE

Le sucre est très souvent falsifié. Faites dissoudre du sucre dans de l'eau; si la solution n'est pas claire, mais laiteuse, le sucre contient de la farine; si la solution forme un dépôt, il s'agit de féculé; si le sucre contient de la craie ou du plâtre, le dépôt se forme au fond très lentement; si le sucre est falsifié par la saccharine, vous le saurez ainsi: faites fondre un morceau de sucre dans peu d'eau, ajoutez-y quelques gouttes d'acide sulfurique coupé d'eau, puis versez un peu d'eau; si le goût est très doux, votre sucre contient de la saccharine (produit sans aucune valeur nutritive et nuisible aux reins).

OU SE CULTIVE LE MEILLEUR THE

La plante de thé pousse partout sur les côtes d'une montagne bien drainée, dans un pays où il y a beaucoup d'humidité et une grande chaleur. Certaines parties de Ceylan, des Indes et de Java sont idéales pour la production des meilleures variétés de thé. Le "SALADA" est un mélange des meilleures qualités de thé produites en ces trois pays, les plus fertiles du monde pour la production du thé.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c, franco 1ère série. . . . 80c, franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie "Le Devoir".

LES DIPLOMES EN LITTÉRATURE

LA FACULTE DES LETTRES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL A CHOISI SES LAUREATS POUR L'ANNEE FINISSANTE

Les cours de la faculté des lettres de l'Université de Montréal se sont terminés samedi par les examens qui ont donné les résultats suivants:

On a mérité le diplôme d'études littéraires (cours de 2e année): MM. l'abbé Jacques Papineau, Jean-Marie Gauvreau; les Frères de l'Instruction chrétienne Berchmans-Marie, Donat-Alphonse, Joseph-Gabriel, Damase. Les Soeurs de Sainte-Anne: Marie-Benoîte et Marie-Blanche-Yvonne; Soeur Jean de Marie, des Soeurs de Jésus et Marie; Miles Alberta Lafrenière et Cécile Darche.

On a mérité le certificat d'études littéraires (cours de 1ère année): des Soeurs de Jésus et Marie, Marie-Du Sacré-Coeur et Marie-Louise-Emélie. Soeur Ste-Marie-Anaclet, de la Congrégation de Notre-Dame. Miles Anne-Marie Bernier, Anne-Marie Letendre, Eva Roy, Gabriel, L. Yonnais, Germaine Boudreau, Madeleine de Passillé, Lucile Chopin, Paule Séguin, Simone Blais, Rachel Gauvreau, Rita Viger, Marie-Pelland, Marie-Thérèse Paquin; le Frère Ladislav, des Frères de St-Gabriel; M. Rodolphe Maril.

Le prix de \$75 est partagé en trois, comme suit: 1. \$35 à Mile Simone Blais; 2e. \$25 à Soeur Marie-Benoîte, des Soeurs de Ste-Anne; 3e. \$15 à Mile Germaine Boudreau.

Vers Rome

Lorsque le vapeur "Montclair" quittera le port de Saint-Jean, vendredi prochain, Mgr F. Couturier, O.B.E., M.C., d'Alexandria, Ontario, sera à bord.

Il quitte le continent pour faire sa visite "ad limina" à Rome. A son retour, il visitera l'Angleterre et la France. Dans son présent voyage Mgr Couturier est accompagné du Dr. Albert McRae, du diocèse d'Alexandria et de M. Richard-P. Travers.

Mesdames, Teignez cet Article à Neuf pour 15c

Teignez ou colorez à neuf pour 15 cents les articles usés, changés.



Ne vous demandez pas si vous pouvez teindre ou colorer avec succès, car vous avez la garantie de teindre à la perfection à domicile avec les "Teintures Diamond", même si vous n'avez jamais teint auparavant. Les pharmaciens ont toutes les couleurs. Mode d'emploi sur chaque paquet.

Mgr ROULEAU A SAINTE-THERÈSE

L'ÉVÊQUE DE VALLEYFIELD A RENDU VISITE LE 12 MARS AU SEMINAIRE DE SAINTE-THERÈSE. — L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL CONFÈRE LE TITRE DE DOCTEUR ÈS-LETTRES HONORIS CAUSA A MGR NANTÉL

St-Thérèse, 19. (Spécial au Devoir) — Le mercredi, 12 mars, le Séminaire recevait comme hôte d'honneur Monseigneur Raymond-Marie Rouleau, évêque de Valleyfield. Sa Grandeur était accompagnée d'un groupe important de prêtres de son diocèse, auxquels s'étaient joints quelques anciens et amis de notre ami.

Dans la soirée, il y eut séance à la salle académique. Un programme varié, à la fois artistique, littéraire et philosophique, fut exécuté avec talent.

Le président de l'Académie St-Charles a lu d'abord une adresse de bienvenue à Monseigneur Rouleau; puis traita de la "Responsabilité morale." Un élève de Rhétorique présenta une étude sur "La cordale orateur."

Quelques morceaux de fanfare, d'orchestre et de chant ajoutèrent la note joyeuse à la soirée.

Un morceau de Wagner, par un violoncelliste, élève de Belles-Lettres, fut particulièrement goûté. Le chœur de de-Rillé "Les Martyrs aux arènes" fut bien enlevé.

Sa Grandeur Monseigneur Rouleau a donné des conseils pratiques aux élèves, en retour de leurs bonnes paroles.

Le jeudi, 13 mars, à 7 heures a.m., messe solennelle par Monseigneur de Valleyfield, qui a donné un sermon sur la vocation.

A 10 heures a.m., à la salle académique, en présence de Monseigneur Rouleau, d'un clergé nombreux et distingué, du personnel et de la communauté, l'Université de Montréal, par l'entremise de son Recteur, Mgr Piette, et du secrétaire de la Faculté des Lettres, M. Jean Désy, confère à Mgr Nanté, le titre de docteur ès-lettres honoris causa.

Le supérieur du collège prononce un discours, ainsi que le recteur de l'Université.

A midi, un magnifique banquet réunissait dans le grand réfectoire des élèves une soixantaine de prêtres, auxquels s'étaient joints quelques amis laïques.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur accompagnée du supérieur du collège et de quelques prêtres, visitait l'église paroissiale, le couvent des Dames de la Congrégation, l'hospice Drapeau, et les Petites Soeurs de la Sainte Famille.

A 5 heures p.m., Monseigneur escorté de plusieurs prêtres, reprenait le convoi pour sa ville épiscopale.

Le séminaire de Sainte-Thérèse et les communautés religieuses garderont longtemps le souvenir de cette visite de l'évêque Dominicain.

Il y a dix ans

(Le Devoir du 19 mars 1914)

M. Bourassa à Ottawa. — M. Henri Bourassa a parlé pendant deux heures, hier soir, au Canadian Club, sur les erreurs et les préjugés qui entretiennent certain public et certains journaux anglais contre Québec. Il a été applaudi avec enthousiasme et cordialement remercié.

L'affaire Caillaux. — L'assassinat de M. Gaston Calmette par Mme Caillaux, en rappelant l'escroquerie Rochette, provoque la démission de M. Monis, ministre de la marine du cabinet Doumergue.

L'immigration au Canada. — D'avril 1913 à février 1914, 363,038 immigrants sont entrés au pays.

Les oeuvres sociales

Les quatre dernières leçons de ce cours seront consacrées à l'étude des associations professionnelles à la ville et à la campagne, sous le titre général de: "Les oeuvres de reconstruction sociale."

La première leçon de la série sera donnée jeudi soir, 20 mars, à 8 heures et quart à l'Université de Montréal. Le professeur exposera la théorie et fera l'histoire de l'organisation professionnelle. Entrée libre.

Au conseil Lafontaine

Mercredi prochain le 19 mars 1924 à 8.30 heures p.m. aura lieu l'inauguration officielle d'un superbe radio que le Conseil Lafontaine, vient de faire installer dans ses salons, dans le but de renseigner et

4500 Verges du Meilleur GUINGAN ANGLAIS

32 pouces de largeur en vente demain à 30^{la} verge

Les plus jolies combinaisons de couleurs en carreaux ou rayures, ainsi que les nuances unies assorties.

Décidez ce qu'il vous faut ce soir — robes pour les fillettes qui vont à l'école — robes d'intérieur pour vous-même. — guingan uni pour les blouses de vos garçonnets et les chemises de papa — de nouveaux rideaux pour la maison de campagne — et venez de bonne heure faire votre choix.

Si vous ne pouvez venir, téléphonez ou écrivez à notre "Service d'achat", mais ne manquez pas de profiter de cette vente.

Au deuxième.

A LOUER

DANS L'EDIFICE DE

La Sauvegarde

QUATRE BEAUX BUREAUX
400 PIEDS CARRES ET PLUS

S'adresser au Secrétaire :
Main 4033 92, rue Notre-Dame Est

Le défunt était très bien connu en cette ville, il était à l'emploi de la ville depuis 13 ans et était l'un des membres fondateurs de la garde d'honneur.

Les accidents du travail
Sherbrooke, 19 (D. N. C.) — La commission qui a pour mission d'entendre les suggestions que les ouvriers et les industriels veulent faire touchant la loi des accidents de travail siège en cette ville au palais de justice. La séance est publique.

Dans l'île d'Haïti
Saint-Michel, Haïti, 19 (S.P.A.) — Les quarante officiers et marins supplémentaires en garnison à St-Michel, place située à l'intérieur des terres, ont été retirés. Seule la gendarmerie indigène patrouille l'intérieur de l'île maintenant. Tout est paisible à Haïti depuis quelques temps.

La brigade navale forte de 88 officiers et 1,334 marins commandés par le brigadier général Ben-H. Fuller est à présent entièrement concentrée à Port-au-Prince et à Cap-Haïtien.

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria"
Préparé spécialement pour bébés et enfants de tout âge

Mères, le Castoria de Fletcher est en usage depuis plus de 30 ans comme succédané agréable et inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes pour la dentition et des sirops calmants. Il ne contient aucun narcotique. Un mode d'emploi éprouvé est décrit sur chaque paquet. Les médecins partout le recommandent. C'est

que vous avez toujours acheté porte la signature de

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

38

(Suite)

—A tout le monde... répéta Bernadette.

Au lieu de "peur", continua Martigue, disons, si vous le voulez, impression désagréable et violente, pouvant devenir funeste à la maladie. En tout cas, il était clair que je devais m'éloigner, et...

—Très clair, appuya singulièrement la jeune fille. Et si Clémence n'avait pas eu peur de vous... Si, au contraire, elle avait souhaité passionnément vous voir... Si, par exemple, son trouble eût été causé par le désir de se faire comprendre et le désir d'y parvenir jamais, il est aussi clair que, loin d'éviter la pauvre infirme, vous seriez entré

chez elle à tout moment!

Il la regardait avec un étonnement de plus en plus profond... C'était, sans doute, le reflet du feuillage qui la palissait de la sorte; mais pourquoi sa main frémissait-elle sur la balustrade de la pièce d'eau?

—Le désir de se faire comprendre... répéta Martigue, les yeux tout à coup dilatés. Mais non, mais non: vous allez voir.

Et, se penchant vers sa pupille qui semblait, maintenant, prêter une attention particulière aux jeux des cygnes sur le bassin, il reprit à mi-voix:

—Vous savez que, d'abord, Clémence fut frappée d'une attaque de

paralysie qui la rendit muette et la cloua sur son lit, mais n'affecta point les membres du côté gauche. Pendant plusieurs mois, la pauvre créature reçut mes visites sans répugnance. Un jour, je la trouvai seule et la surpris dans une attitude extraordinaire: la tête et le buste en dehors de la couche, le bras gauche allongé sur la table voisine, où s'étalait un vieux calepin ouvert; elle tenait un crayon entre les doigts et s'essayait à tracer je ne sais quoi sur la dernière page...

Bernadette se dressa vivement, avec une exclamation étouffée.

—Je m'approche, continua-t-elle, je regarde, j'aperçois deux ou trois jambages informes qui ne me disent rien. Mais voilà qu'elle se met à trembler, retire son bras, cache précipitamment carnet et crayon sous les couvertures. Quelqu'un entre, je raconte ce que je viens de voir, nous questionnons Clémence, nous insistons pour savoir si vraiment elle veut écrire, si elle a une communication à nous faire... Pas d'autre réponse que des signes négatifs, de plus en plus énergiques, et ce tremblement qui, depuis lors, l'agita toujours en présence de son maître...

—Qui donc était entré après

vous? demanda la jeune fille d'un ton presque incisif.

—Brégy, ce me semble.

—Etes-vous sûr...

Elle s'interrompit net.

—Oui, oui, je suis sûr maintenant... Mais Bernadette...

Elle s'éloignait par le sous-bois, laissant là cheval et boîte, siège et cartons.

—Bernadette?... appela de nouveau son tuteur, déconcerté.

Elle n'entendit pas; elle s'en allait sans savoir où, cherchant l'ombre, le silence; elle s'arrêta au plus profond d'un sentier où la verdure dense ne laissait filtrer qu'une lueur pareille à celle du clair de lune.

Dire qu'elle avait failli s'écrier: —Etes-vous sûr de cet homme?

La phrase s'était coupée à temps sur ses lèvres. Y songerait-elle vraiment? Sans preuves, sans certitudes, jeter des mots si graves, pouvant amener d'énormes conséquences!

Mais la jeune fille venait de s'avouer son propre sentiment; elle en demeura bouleversée.

Si le choc dont elle vibrait encore avait été déterminé par l'entretien précédent, il résultait néanmoins de toutes les observations plus ou moins conscientes que Bernadette avait accumulées depuis son entrée au château! Oui, dès le premier jour, le germe du soupçon était dans son âme. Tout d'abord il avait dormi latent, ignoré, puis la charité chrétienne avait voulu l'étouffer; puis mille obstacles avaient entravé son développement, mais, plus fort que tout, il perçait le sol et montait à la lumière.

Dans cette maison s'était déroulée pendant huit ans une série de faits anormaux... Dans cette maison il y avait un homme dont Bernadette n'avait pu, en quinze mois de relations presque journalières, démêler la véritable nature; un étranger qui, durant ces huit ans, avait agi en maître unique et absolu... Comment, dans l'esprit de Bernadette, le rapprochement n'aurait-il pas fini par s'établir?

Transportée brusquement et de plain-pied sur le théâtre de la machination criminelle, avec son intelligence saine et déliée, son jugement non prévenu, comment n'aurait-elle pas senti flotter dans l'atmosphère quelque chose d'insolite? Comment son âme droite et pure, fréolant sans cesse le mensonge et le mal, n'eût-elle pas subi des secousses révélatrices? Comment le travail intime et continu de sa pensée pour découvrir le lien entre les évé-

nements et la main cachée au fond du drame n'eût-il produit, à la longue, aucun résultat?

La jeune fille murmura:

—Une servante paralysée, ayant perdu l'usage de la parole, essaye d'écrire quelque chose en cachette, son maître la surprend, elle continue: ne faut-il pas conclure qu'elle ne redoute point son maître, et ne peut-on pas supposer qu'elle désire lui faire une communication? Un autre personnage survient, dès qu'il l'approche, elle dissimule crayon et papier, manifeste un effroi intense, puis se défend énergiquement d'avoir voulu écrire à qui que ce soit... N'y a-t-il pas une relation entre ce personnage, cet effroi et la communication interrompue? Dès lors, on fait entendre au maître que la paralysie a peur de lui et qu'il doit s'éloigner par ménagement pour elle... Si l'on agit ainsi, ne serait-ce pas parce que l'on a intérêt à l'éloigner d'elle?

Bernadette ferma les yeux. Elle entrevoyait des lueurs qui l'épouvantaient. Elle restait là, figée dans sa robe assourdie où dansaient deux ou trois disques blafards, pâles images du soleil.

Serait-il un traître? balbutiaient les lèvres défaillantes; serait-il un monstre? Aurait-il trompé huit ans l'infortunée qui le croit son ami? Aurait-il... Mon Dieu, mon Dieu! gémit-elle, c'est peut-être mal ce que je pense. Venez à mon aide, éclairez-moi, Seigneur...

Jamais, depuis qu'elle était à Rochevigne, elle n'avait ressenti un tel besoin de prière.

Elle ne revint de l'église qu'à l'heure où les rayons du couchant frappaient l'aile gauche du château. Maintenant la petite terrasse était ombragée par un feuillage de myrtes et de lauriers-roses. Une attention de Martigue avait choisi ces plantes, familières à la jeune Méditerranéenne.

Il était là: il lisait; elle monta vers lui dans la poussière d'or qui remplissait l'espace. Elle l'aimait comme on aime une âme à qui l'on a donné plus que sa vie, et il se disait: "Je l'aime comme si elle était mon enfant."

Martigue était si absorbé par sa lecture qu'il n'entendait pas venir sa pupille.

— Mon livre! s'écria-t-elle.

Ce volume, que tenait le châte-lain, et qui tomba tout à coup sur ses genoux, était un chef-d'œuvre de philosophie chrétienne: le *pra de la vie*, par Ollé Larroune.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 49, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), Jos.-J. Bouchard, gérant.

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN GAGNE LA PREMIERE PARTIE DE LA SERIE POUR LE CHAMPIONNAT

Le Bleu Blanc Rouge a vaincu le Vancouver par 3 à 2 hier soir à l'Arena Mont-Royal — Les visiteurs ont opposé une vive résistance — Plus de six mille personnes ont été témoins de cette rencontre

AUTRE JOUTE DEMAIN SOIR

Le Canadien a remporté les honneurs de la première joute de la série semi-finale de la coupe Stanley, en battant le Vancouver par 3 à 2 hier soir à l'Arena Mont-Royal en présence de près de six mille personnes.

La joute, quoique marquée occasionnellement par de belles courses et des passes bien calculées, n'a pas été des plus brillantes et les spectateurs furent unanimes à déclarer après la joute que les rencontres entre le Bleu Blanc Rouge et les Sénateurs, au cours de la saison, ont été supérieures à celle d'hier soir mais il faut en toute justice admettre que les deux clubs étaient grandement handicapés. D'abord le Vancouver arrivait d'un long voyage et les joueurs du Canadien n'avaient pas joué depuis une semaine.

La joute d'hier soir fut très contestée et le Canadien a dû batailler avec énergie pour triompher. Les *Maroons* ont de solides gaillards qui ne s'en laissent pas imposer. Ils se signalent surtout sur la défensive. Ils sont même plus forts que les Sénateurs, car au lieu de jouer avec une défense de trois hommes, ils en opposent une de quatre, et naturellement, le club adversaire doit travailler dur pour la pénétrer.

Lehman, le gardien des buts des Sénateurs, fut sans contredit le héros de la partie d'hier soir. Le vieux renard a donné une exhibition comme on en a rarement vu. Lehman semble être à lui seul 50 pour cent de l'équipe. Il est d'abord difficile à déjouer, et lorsqu'il n'a pas sa défense devant lui, il ne s'agit que de le faire passer. Il se rend jusqu'au milieu de la patinoire.

Le Vancouver possède aussi une fameuse défense. Cook et Duncan sont d'abord de gros gaillards, qui se servent fort bien de leur pesant pour cubiter leurs adversaires, et ils sont aidés par Joe Matte, qui s'est surtout amélioré lorsqu'il agit d'un effort individuel. Joe est constamment dangereux.

Sur la ligne d'avant Frank Boucher est superbe. Il a joué une partie de première classe hier soir. Il fut partout et il a donné du fil à retordre aux défenses du Canadien. Bastrum, Mackay et Skinner sont de rapides patineurs, et quoique n'ayant pas été habitués sur la patinoire de l'Arena Mont-Royal, ils ont fait en sorte de donner du fil à retordre à Georges Vézina.

Les joueurs du Canadien se sont surtout signalés par leurs efforts individuels. Coutu et Sprague Cleghorn furent difficiles à dépasser sur la défense, mais Boucher, Morantz, Odie Cleghorn et Aurèle Joliat ont fait des exploits étonnants. Ils ont souvent traversé la patinoire avec la rondelle et leurs poussées tiraient les spectateurs sur leurs dents. Georges Vézina a bien tenu son bout dans les buts. En premier lieu il a été pris par surprise par un coup lancé de loin par Bastrum — et il est aussi bon de signaler que Coutu avait l'air d'être juste en avant de lui — mais ensuite il a fait des arrêts aussi difficiles que Lehman. Mais Georges ne se dément pas comme ses adversaires de sorte que son travail est moins visible.

Les Dandurand ne s'est servi que d'un substitut. Il a envoyé Odie Cleghorn sur la glace pour laisser reposer Morantz lorsqu'il était un peu fatigué. De son côté, Frank Patrick a eu recours à tous ses atouts, et il avait toujours une équipe fraîche sur la glace.

Les deux clubs se rencontreront de nouveau demain soir. Cette partie sera disputée en vertu des règlements de la Côte du Pacifique. Les visiteurs seront plus à leur aise et s'ils jouent comme hier soir, ils vont forcer le Bleu Blanc Rouge à jouer la grosse partie de la vie.

bousculés le long de la bande. En se rendant au pénitencier ils échangeaient de "gros mots". Frank Boucher devint très dangereux et il lança trois fois sur Vézina. Il y eut des hors-joue et Bastrum reçut la rondelle, il lança de loin et de près Vézina. Coutu a semblé obstruer la vue du gardien de buts du Canadien, qui parut furieux de s'être ainsi fait prendre au piège. Content de son avantage, le Vancouver se replia sur la défensive. Il y eut plusieurs efforts individuels, Lehman eut de l'ouvrage et il dut sortir de ses buts à deux reprises. Mackay lança juste mais Vézina arrêta son coup. Sprague Cleghorn et Coutu firent un beau travail sur la défense. Morantz fit une course, déjoua tout sur son passage, mais lança à côté du filet. Duncan fut banni pour avoir fait tomber Morantz. Mackay manqua un filet sur une passe de Parkes. A la fin de l'engagement les buts de Lehman furent bombardés. Joliat, Billy Boucher et Morantz ne lui donnèrent pas de répit.

Dans la deuxième période la défense du Vancouver sembla impénétrable. Ses joueurs attaquaient rarement. Finalement Sprague Cleghorn fit une longue course et il ne manqua pas son coup, égalant le résultat. Le Vancouver dut ensuite attaquer aussi souvent que le Canadien. Duncan lança un coup difficile sur Vézina. Pendant quelques temps les joueurs du Canadien se reposèrent quelque peu, restant à leur tour sur la défensive. Joliat et Duncan se chamaillèrent mais Art Ross ne les vit pas faire. Boucher compta un point mais ce fut sur un hors-joue. La foule protesta mais Ross avait raison. Odie Cleghorn remplaça Morantz. Bastrum fut banni pour avoir fait tomber Odie Cleghorn. Vézina dut sortir de son filet pour aller à la rencontre de Duncan. Joliat fut envoyé à la clôture pour avoir malmené Duncan. Ceci parut le rendre furieux. Finalement Morantz fit une course et lança sur Lehman. La rondelle rebondit en avant du filet et Joliat la repoussa et cette fois le point compta. Cook et Lehman se rencontrèrent devant le filet et le gardien de buts fut blessé à la figure. Il signala beaucoup du nez. L'arbitre Ross voulut arrêter la partie mais Lehman refusa. Son geste lui valut les applaudissements de la foule.

Troisième période

Dès le début de la troisième période, Aurèle Joliat secoua Lehman à plusieurs reprises. A ce moment le Canadien jouait avec une défense de trois hommes. Morantz restait presque toujours près des buts. Joe Matte fit une course et lança. Vézina arrêta le coup mais la rondelle rebondit en avant, et Matte la repoussa juste au moment où Georges venait pour le "checker". Le jeu reprit, Mackay ébranla Vézina. Sprague Cleghorn descendit la rondelle à l'autre bout de la glace et passa à Billy Boucher, qui enregistra le point décisif. Vers la fin de la partie Joliat fit de belles courses. Il semblait reprendre son équilibre, et jouait comme un déchaîné.

Alignement des équipes:

Vancouver	Canadien
Lehman	Vézina
Cook	défense S. Cleghorn
Duncan	Coutu
G. Boucher	Morantz
Skinner	Joliat
Bastrum	attaque W. Boucher
Mackay	subst. Cleghorn
Parkes	subst. Mentha
Matte	subst. Bell
Cotch	subst. B. Boucher
	subst. Cameron

SOMMAIRE

Première période

1—Vancouver, Bastrum... 5.10

Deuxième période

2—Canadien, S. Cleghorn... 1.00

3—Canadien, Joliat... 17.00

Troisième période

4—Vancouver, Matte... 7.20

5—Canadien, W. Boucher... 1.00

Résultat final: Canadien 3; Vancouver, 2.

Par radio

Afin de répondre au désir des nombreux amateurs de hockey qui ne pouvant assister aux parties de championnat entre le club Canadien et les clubs de l'ouest, veulent suivre les péripéties de ces joutes d'intérêt mondial, le service du radio du Chemin de fer national du Canada a décidé encore une fois de transmettre les rapports détaillés et courants de toutes les parties de la saison. Les postes C.K.C., H., Chemin de fer national du Canada, Ottawa, (435 mètres) et C.K.A.C., la "Presse", Montréal, (430 mètres), transmettront simultanément demain soir les rapports des parties entre Canadien et Vancouver.

Les mêmes arrangements que pour la dernière série de championnat ont été pris; c'est-à-dire qu'un télégraphiste du télégraphe Canadien National sera stationné à l'Arena Mont-Royal et que ses rapports seront aussitôt reçus, transmis dans les airs.

Les Tigers sont défaits

Toronto, 19. — Le Soo a remporté le championnat de l'Association de Hockey d'Ontario en triomphant du club Tigers d'Hamilton hier soir par 8 à 3, ce qui lui donne un total de 9 à 6 dans les deux parties. Le Soo se rencontrera maintenant avec les Sons of Ireland, champions de la province de Québec dans la semi-finale pour la coupe Allan.

Alignement des équipes.

Soo	Hamilton
Walsh	But
Donnelly	Défense
Brown	Défense
Phillips	Centre
Lessard	Avant
Woodruff	Avant
	Stewart
	Day
	Redding
	Mitchell
	Cooper
	Stanley

LES FINALES DES CHAMPIONNATS DE BOXE DU NATIONAL

C'est ce soir que seront décidés les championnats amateurs de boxe pour la ville de Montréal, à la palestre du National. Cette deuxième séance du tournoi qui devait avoir lieu hier soir a été ajournée jusqu'à ce soir à cause de la partie de hockey Canadien-Vancouver pour le championnat mondial. Les organisateurs du tournoi du National n'ont pas voulu empêcher les sportsmen de pouvoir assister à ces deux événements importants et c'est pour qu'ils ont décidé de retarder d'une journée les championnats de boxe.

Le programme de ce soir comprend treize combats et s'il faut en juger par les combats de la soirée de lundi, ceux de ce soir ne manqueront pas d'intérêt. Les amateurs mettent souvent dans leurs rencontres un feu et un enthousiasme que les professionnels n'ont malheureusement pas toujours.

Pour ce soir il reste des bons billets que l'on peut se procurer au contrôle de la palestre. On peut aussi en retenir en téléphonant à Est 0323. Les prix sont de 50 sous dans la galerie et d'un dollar dans les gradins et autour de l'arène. Le public en général est invité. Voici le programme complet de la soirée:

1. 112 livres—D. Diano, indépendant, vs Sam Jordan, indépendant.
2. 126 livres—F. Huneault, Cercle Impérial Barsalou, vs D. O'Connell, Canadian Grenadier Guards.
3. 126 livres—F. Volkert, Canadian Grenadier Guards vs M. Pouliac, Cercle Impérial Barsalou.
4. 135 livres—Geo. Chabot, National, vs O. Wright, indépendant.
5. 135 livres—L. Long, Ste-Brigide, vs A. Dutil, Ste-Brigide.
6. 112 livres (Finale)—D. Spunt, University Settlement, vs gagnant no 1.
7. 126 livres—M. B. Johnson, Canadian Grenadier Guards, vs gagnant no 2.
8. 175 livres—L. Cousineau, indépendant, vs J. Lemieux, National.
9. 118 livres (Finale)—A. Giguère, National, vs G. Beaudin, National.
10. 147 livres (Finale)—A. Desjardins, Cercle Impérial Barsalou, vs L. Riverin, Ste-Brigide.
11. 135 livres (Finale)—Gagnant no 4 vs gagnant no 5.
12. 126 livres (Finale)—Gagnant no 3 vs gagnant no 7.
13. 175 livres (Finale)—G. Bremer, Canadian Grenadier Guards, vs gagnant no 8.

Cook	Sub.	Nelson
Cain	Sub.	Farrell

Première période

- 1—Soo, Donnelly... 16.30
- 2—Soo, Lessard... 1.30

Deuxième période

- 3—Hamilton, Cooper... 3.30
- 4—Hamilton, Cooper... 2.30

Troisième période

- 5—Soo, Donnelly... 1.00
- 6—Soo, Brown... 1.00
- 7—Soo, Cook... 0.30
- 8—Soo, Cain... 8.00
- 9—Soo, Woodruff... 0.30
- 10—Soo, Lessard... 1.00
- 11—Hamilton, Redding... 5.00

Arbitre, Lou Marsh.

SAMEDI ET LUNDI

Québec, 19. — Les Sons of Ireland, champions amateurs de l'Est du Canada, joueront avec les Tigers de Hamilton, samedi et lundi prochains à l'Arena de Toronto dans la semi-finale du championnat amateur de hockey du Canada. La chose a été décidée hier soir après une conversation téléphonique à longue distance avec M. W. J. Northey, le fidèle commissaire de la coupe Allan.

Les deux équipes devaient se rencontrer jeudi et samedi mais on apprit que l'Arena de Toronto était occupé jeudi soir et les Sons of Ireland, plutôt que de jouer à Toronto, préférèrent user de leur privilège de différer la série de deux jours.

Pointe Claire est victorieux

Le club Cadover, de Pointe-Claire, a défait le club Sainte-Anne par un résultat de 6 à 0 hier soir au patinoir Loyola dans une partie pour décider du championnat de la ligue du Bord du Lac.

Composition des équipes:

Pointe-Claire	Sainte-Anne
McKerley	But
A. Joliat	Déf.
Davis	Déf.
Adams	Centre
Wheatley	Avant
Frudges	Avant
W. Joliat	Subs.
	MacCauley
	Cunningham

Arbitre: A. Heslop.

Au tournoi de New-York

New-York, 19. — Jose-R. Capablanca, le champion du monde, a fait partie nulle hier avec le Dr Edward Lasker, de Chicago, dans le premier match terminé de la troisième ronde du tournoi international des maîtres. C'est la troisième joute nulle consécutive du champion du monde.

M. Alexander Alekhine, de Russie, qui était en tête du tournoi avec deux victoires, a été défait par le Dr Emmanuel Lasker, d'Allemagne, l'ancien champion, qui avait obtenu des parties nulles dans ses rencontres précédentes.

Le Dr S. Tassakower, d'Autriche, a supplanté M. Alekhine, en battant F.D. Yates, de Grande-Bretagne, après 45 mouvements. Le vainqueur a maintenant 2 1-2 victoires et 1-2 partie de perdu.

Le maître russe a deux victoires et une défaite. La différence fut le résultat d'une partie nulle de l'Autrichien, tandis que le Russe fut défait.

Gene Moroczky, de Hongrie, et Richard Conti, de Tchéco-Slovaquie, qui avaient perdu et gagné une demi-partie, ont fait partie nulle hier soir.

Dans la ligue des Assurances

Deux parties sont au programme pour ce soir à la patinoire Victoria rue Drummond. La première joute, à huit heures et demie, sera la partie de détail pour le championnat de la ligue entre l'équipe de la Royal Insurance Co. et celle de la Liverpool & London & Globe Ins. Ltd. L'opinion générale est que

Hochelaga	But	Royale
Lafrenière	Déf.	Penny
Rochford	Déf.	Campbell
Brunet	Déf.	Anderson
Leduc	Centre	Jupp
A. Lépine	Avant	Arnold
A. Lamarre	Avant	Davies
Substituts: Hochelaga—H. Lépine, Beauchamp, Toupin, Boyer; Royale—S. J. Telfer, Seriven.		

SOMMAIRE

Première période

1—Hochelaga, A. Lépine... 3.30

2—Royale, Jupp... 4.45

3—Royale, Campbell... 10.15

Deuxième période

4—Royale, Sullivan... 3.45

Troisième période

5—Royale, Telfer... 11.30

6—Hochelaga, Lamarre... 3.35

Descendez le grand Saint-Laurent à votre Voyage d'Europe

La descente de Montréal sur le majestueux Saint-Laurent offre à l'émigrant de haut plus d'une vision qui lui restera longtemps dans la mémoire. Les navires de la ligne Cunard ont à vous offrir, outre leur aménagement luxueux et leur service splendide, tous les enchantements du voyage fluvial.

Les cabines ont un deux, trois et quatre lits, avec garde-robes, luminaires électriques, eau courante et chauffage à la vapeur sous votre contrôle immédiat.

Pour dates de départ et taux, voyez les agents de la ligne Cunard dans votre ville ou écrivez à:

The Robert Reford Company, Limited
Agents Généraux
Montréal - Toronto
Saint-Jean, N.-B.
Halifax

J Achille David

Entrepreneur électricien et président de l'Hôpital N.-D. de la Merci pour invalides.

188 Ann. Tél. Main 8730

PRIX MODERES

Ligne Cunard

SERVICE CANADIEN

CIGARETTES DERBY

10¢ LE PAQUET

Qualité

Le Triomphe

— de la charcuterie, c'est le JAMBON —

TRIOMPHE CONTANT

EXIGEZ-LE !

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDE D'HEURES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVES: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MATONS, MAGASINS, ETC., A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES: — tarif

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agencée.

NAISSANCES, DECES, MESSES: — 50 sous par insertion.

REMERCEMENTS: — 50 sous.

CARTE MONTAINE, NOTES PERSONNELLES ETC.: — \$1.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE

SUR CALICE, CIBOIRE, ETC.

VERNISSAGE A L'OR

SUR ORNEMENTS D'EGLISE

PLACAGE D'ARGENTERIE

NICKELAGE, REPARATIONS

Cie ROYAL SILVER PLATE

A. GIROUX, gérant. 48, CRAIG OUEST

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Moler Barber College, 62, St-Laurent.

ASSOCIE DEMANDE

On demande un petit capital pour lancer la fabrication d'un article récemment breveté aux Etats-Unis et au Canada, sans opposition, nécessaire dans chaque maille du monde entier. Coût minime de fabrication et gros profits; on obtiendra de plus beaucoup de commandes postales. Echantillon de fonctionnement et tous renseignements à: Boîte postale 3224, Montréal.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chèques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

A VENDRE

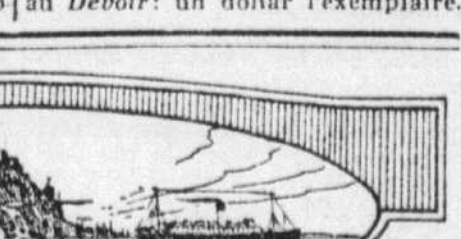
Balance Toledo à vendre "général", abaisse. S'adresser à 324, rue Wolfe.

\$2,000,000

UN MILLION DE MARKS ALLEMANDS et UN MILLION DE ROUBLES RUSSES, en billets séparés de 100,000 chacun, valeur normale \$750,000. BEAU SOUVENIR A CONSERVER. Les 20 billets envoyés à l'importateur quelle adresse, sur réception de \$2, ou cinq millions pour \$4. Prix spéciaux pour plus grande quantité. Adressez à E.L. Harcourt & Co, courtiers, 98, rue Saint-Pierre, Québec.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.



Descendez le grand Saint-Laurent à votre Voyage d'Europe

La descente de Montréal sur le majestueux Saint-Laurent offre à l'émigrant de haut plus d'une vision qui lui restera longtemps dans la mémoire. Les navires de la ligne Cunard ont à vous offrir, outre leur aménagement luxueux et leur service splendide, tous les enchantements du voyage fluvial.

Les cabines ont un deux, trois et quatre lits, avec garde-robes, luminaires électriques, eau courante et chauffage à la vapeur sous votre contrôle immédiat.

Pour dates de départ et taux, voyez les agents de la ligne Cunard dans votre ville ou écrivez à:

The Robert Reford Company, Limited
Agents Généraux
Montréal - Toronto
Saint-Jean, N.-B.
Halifax

Ligne Cunard

SERVICE CANADIEN

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale

J-PAUL VERMETTE

AUDITEUR et ADMINISTRATION GENERALE

Chambre 707, Immeuble "Power"
Rés. Tel. E. 5153. Tél. Main 2385

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS

30, rue Saint-Jacques. Tél. Main 2781

Joseph Archambault, C.R., M.P., Bndle, Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., LL.

AVOCAT

Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21

Tél. Main 5225

Aviseur légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord.

Jacques Cartier, L.L.B. Tél. Main 5328

Jean-Victor Cartier, L.L.B.

CARTIER ET BARCELO

AVOCATS

Chambre 708A, Immeuble "Power"
83 ouest, rue Craig. Montréal

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR ETC.

Etudes Forest, Lalonde et Coffin
Edifice du Crédit Foncier — Montréal

Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & FAYMOND

AVOCATS

Tél. Main 3154. 30, rue St-Jacques

P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., P. Faymond-Raymond, L.L.B.

Anatole Vanier. Gus Vanier

VANIER & VANIER

AVOCATS

Tél. Main 2332. 97, rue St-Jacques

MERCIER, MERGLER, SAUVAGE

AVOCATS ET PROCUREURS

71a, RUE ST-JACQUES. MONTREAL

Cliembs 600-065. Tél. Main 8297

W.-F. Mercier, L.L.B., J.-K. Merclier, B.C.L., Albert Sauvage, B.C.L.

JEAN-C. MARTINEAU

B.A., LL.B.

AVOCAT ET PROCUREUR

Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques

Tél. Main 140. MONTREAL

A.S. ARCHAMBAULT, C.R.

AVOCAT

43, Côte de la Place d'Armes

Chambres 420 et 421

Téléphone Main 1839. Montréal

COMPTABLES

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ

(Chartered Accountant)

Chambre 315

Edifice "Montreal Trust"

11, Place d'Armes. Tél. Main 4917

PETRIE, RAYMOND & CIE

COMPTABLES CERTIFIES

VERIFICATEURS

J.-T. Raymond, L.A. A.-J.-M. Petrie, L.A.

Suite 909-910, 120, rue St-Jacques, Montréal

Tél. MAIN 2758

DENTISTES

DR AD. L'ARCHEVEQUE

CHIRURGIEN DENTISTE

Téléphone 1301. 468, Parc LaFontaine

St-Louis 1301. Montréal

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE

L.L. LAFLEUR, LTEE

Importateurs de FERRONNERIES, PEINTURES, ETC.

366, Notre-Dame Ouest

Tél. MAIN 6707

Entrée: BOULEVARD DECAUVE

Téléphone Westmount 765

Ciment, Briques, Sable, Bois, Charbon, Foin Grains Glace.

Manufacturers de Carrosseries

JOS. BONHOMME, LTEE

AUTOMOBILES FORD

Manufacturers de carrosseries de livraison, réparation, tous genres. Vendeurs autorisés de automobile Ford. Toujours en main: runabout, touring, coupé, sedan et camions. Pièces de rechange.

200, RUE GUY

CADRES! MIROIRS! MOULURES!

La Cie Wisintainer & Fils Inc.

Manufacturers-Importateurs
IMAGES, VITRES, GLACES, ETC.

Gros et Détail

Bureau et Magasin: 68, rue St-Laurent. Manufacture: 7, rue Clarke

MONTREAL, QUE. Tél. Plateau 2613

L'ESTAMPE AVO INDICATEUR

A.-E. LACROIX, J.-I. VARIN, L.-O. BARITEAU, Président, Vice-prés., Sec.-trésorier

The Modern Rubber Stamping Works Co. Limited

Manufacturers et Importateurs

Estampes de toutes sortes en caoutchouc et en métal. Patrons, marques de commerce, sceaux, perforateurs à chèques, machines à numérotier et à dater, accessoires, fournitures de bureau, etc.

10-12 E. Av. Mt-Royal. Tél. Belair 8753

Navire "Marburn"

DE SAINT-JEAN, N.-B., 22 MARS

Les derniers trains raccordant de Saint-Jean, N.-B., samedi le 22 mars, quitteront Montréal, gare Windsor, à 12.00 (midi) et à 7.00 p.m. vendredi le 21 mars.

Ces trains ont des wagons ordinaires, des wagons-lits modèles et des facilités de dîner.

(R.C.)

ANGLETERRE

LE PROJET DE BASE NAVALE A SINGAPOUR A ÉTÉ MIS DE CÔTÉ

Le secrétaire parlementaire de l'Amirauté britannique annonce cette nouvelle à la Chambre des communes anglaises — Les travaillistes s'en réjouissent — La Chambre des lords désapprouve cette nouvelle politique par son vote

Londres, 19 (S. P. A.). — Charles G. Ammon, secrétaire parlementaire de l'Amirauté, a annoncé à la Chambre des communes, hier, que le gouvernement avait décidé de ne pas donner suite au projet de base navale à Singapour.

M. Ammon déclara que le gouvernement avait arrêté sa décision après avoir fait une étude approfondie de tous les faits et avoir consulté les Dominions. La déclaration donna lieu à de vigoureuses acclamations de la part des députés travaillistes.

Lorsque le lieutenant-colonel Amery, premier lord de l'Amirauté, présenta les crédits navals à la Chambre des communes, l'an dernier, M. Ammon rappela que ce dernier avait parlé de la nécessité d'un nouvel aménagement à Singapour sur la route directe de l'Extrême-Orient et sur le flanc de nos lignes de communications commerciales et stratégiques avec l'Asie.

Cette question, ajouta le secrétaire de l'Amirauté, a absorbé l'attention la plus sérieuse du gouvernement, car elle comporte plus qu'une simple question de stratégie.

A la Chambre des lords, une motion fut adoptée, le 19, exprimant de profonds regrets au sujet de la décision du gouvernement de ne pas procéder à l'aménagement de la base navale de Singapour.

En expliquant l'attitude du gouvernement au sujet de la base navale de Singapour, le premier ministre MacDonald déclara que la construction de cette base était contraire à l'accord de Washington. Le gouvernement a abandonné le projet, dit-il, parce qu'il est convenu que si l'on donnait suite à sa conduite aurait l'effet le plus désastreux sur la politique étrangère de la Grande-Bretagne.

La nouvelle annoncée simultanément à la Chambre des lords et à la Chambre des communes déclina les critiques des deux Chambres, de la part de ceux qui jugent le projet essentiel à la défense navale de la Grande-Bretagne dans le Pacifique.

Le lieutenant-col. Amery, ancien premier lord de l'Amirauté, informa M. Ammon que les conservateurs ne prendraient pas une minute et mettraient immédiatement le projet à exécution lorsqu'ils reviendraient au pouvoir. Il déclara que Singapour était l'unique endroit où l'on pouvait protéger le commerce anglais dans l'Océan Indien et l'Océan Pacifique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Laisser tomber le projet, c'est donner avis aux Dominions que le gouvernement ne veut plus les protéger.

A la Chambre des lords, le vicomte Chelmsford, premier lord de l'Amirauté, lut la déclaration ministérielle rejetant le projet.

La déclaration fait observer que le projet créerait de la méfiance et ferait renaitre la course aux armements en Extrême-Orient.

Le premier ministre MacDonald fit savoir que le gouvernement avait consulté les Dominions. Le Canada a répondu qu'il s'abstenait de donner son avis. L'Afrique du Sud s'est

CHOSSES MUNICIPALES

Le conseil force la main au comité

LES ECHEVINS RECLAMENT UN REFERENDUM SUR L'HEURE D'ÊTRE LE 25 AVRIL. LES EXIGENCES DE QUELQUES ECHEVINS — DIVERSES MOTIONS

Les échevins presque au complet ont tout simplement fait acte de présence, à la séance spéciale du conseil, hier après-midi, sans provoquer aucun débat sur les sujets à l'ordre du jour; ils ont épuisé le feuillet en moins d'une heure et ont ajourné au 3 avril quelques projets de règlements avant de recommencer à neuf après les élections générales du 7 avril.

La séance s'est ressentie de la préoccupation de tous, à la veille d'une campagne électorale; tous leurs actes étaient soigneusement pesés dans la balance de complaisance de l'électeur; plusieurs ont réclamé des améliorations qui arracheraient le morceau à leurs adversaires durant la campagne.

Les échevins ont supplié, pour une troisième fois, le comité exécutif, de marcher pour la question de l'heure d'été; ils ont fixé cette fois le jour du référendum le 25 avril, et la durée de l'heure d'été du 14 mai au 14 septembre. M. Sansregret a proposé la motion, qui n'a soulevé aucune difficulté, à savoir:

"Que le greffier de la ville reçoive instruction de soumettre aux électeurs, le 25 avril prochain, conformément aux dispositions de la loi qui vient d'être adoptée par la législature provinciale au sujet de l'avance de l'heure, la question suivante:

"Êtes-vous d'opinion que le temps réglementaire tel que défini par la loi 10 Georges V, chapitre 11, devrait être avancé d'une heure chaque année pendant la période comprise entre le deuxième dimanche de mai et le troisième dimanche de septembre."

DEUX BAINS PUBLICS

A la demande du comité exécutif, le conseil a approuvé l'érection de deux bains publics, au prix de \$35,000 chacun; le premier sera situé au centre du quartier Saint-Jacques, rue Amherst, près du marché Saint-Jacques et le deuxième, dans le quartier Saint-Gabriel, rue Hibernia, entre les rues Grand-Tronc et Mullin.

Le premier est une acquisition pour le quartier Saint-Jacques, où les bains publics font défaut; de longue date, les contribuables le réclament, surtout depuis que la ville a acquis un terrain dans ce but. Le deuxième remplacera le vieux bain Turner-Dagenais, qui Hibernia, qui est une ruine et qui servira désormais d'abri à ceux qui utilisent le terrain de jeu qui est contigu.

Le comité exécutif fera exécuter les travaux incessamment. M. Carmel a renouvelé ses démarches en faveur d'un poste de police convenable dans le quartier Saint-Edouard. Il a prié le comité d'accorder aux citoyens du nord de la ville des moyens de protection plus efficaces.

UNE ENQUÊTE

M. Bédard avait annoncé l'éclatement d'une bombe, à cette séance du conseil, au sujet de la reconstruction de l'hôtel de ville. L'affaire a pris une allure fort anodine, sous la forme d'une demande de renseignements, comme suit:

"Que le comité exécutif soit prié de soumettre à la commission des architectes nommée en rapport avec la reconstruction de l'hôtel de ville tous les faits qui ont été mis devant lui relativement aux travaux actuellement en cours d'exécution, afin de s'assurer si ces travaux, ou ne sont pas exécutés conformément aux plans et devis s'y rapportant, ledit comité devant fixer les honoraires qui devront être payés aux membres de ladite commission pour le travail en question; et que ledit comité soit aussi prié de soumettre au conseil, lors de sa prochaine séance, le rapport qui lui aura été ainsi soumis par ladite commission des architectes."

M. Brodeur a répondu, tout souriant, que le comité n'avait aucune objection à satisfaire les desirs de M. Bédard.

DIVERS

Le conseil a approuvé, enfin, l'ouverture du boulevard Saint-Joseph, entre la rue de Lorimer et la rue des Erables; c'est la réalisation partielle du projet de prolonger le boulevard jusqu'aux limites de l'est.

M. Bray (quartier Ahuntsic) a mis son veto au rapport qui demandait un crédit additionnel de \$62,525.40 pour l'expropriation de la rue Monkland, quartier Notre-Dame de Grâce; l'affaire sera discutée à la prochaine session.

M. Emond (quartier Papineau) a proposé que les tramways du circuit de Lorimer, qui, le soir et le dimanche, font la navette entre la rue Racine et la rue Craig, se rendent au moins jusqu'à la rue Amherst par la rue Craig.

Le comité est prié de fixer à \$4 et à \$4.50 par jour le salaire des émondeurs d'arbres, à la demande de M. Riel (quartier Saint-Eusèbe).

Six projets de règlement restent sur la table, pour la séance du 3 avril; le maire a fait remarquer qu'ils tomberont automatiquement ce jour-là, si le conseil ne les approuve pas définitivement; le nouveau conseil prendra les rênes du pouvoir avec une feuille blanche.

—E. PARROT.

Incendie chez les Rédemptoristes

Un incendie s'est déclaré hier soir au monastère des Révérends Pères Rédemptoristes, au 1024, boulevard Crémazie. L'agent de police Tardif, ayant aperçu la fumée, a défoncé les portes et est allé réveiller les Pères avant que la fumée fût devenue complètement suffoquante. Les occupants ont eu juste le temps de s'enfuir.

Le feu avait originalement dans la garde-robe de la communauté et a causé peu de dommages.

AU BENEFICE DES PECHEURS DE QUEBEC

Le gouvernement provincial a obtenu du gouvernement canadien l'usage du poste biologique de Truro, Nouvelle-Ecosse — Les professeurs iront en Gaspésie — Un étudiant en pêcheries à l'Université de Seattle

Québec, 19. — Les pêcheurs de la province de Québec jouiront de tous les privilèges offerts par le poste biologique que le gouvernement canadien va ouvrir à Truro, Nouvelle-Ecosse, avant longtemps. C'est ce qui est résulté d'une conférence tenue hier entre M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, le sous-ministre L.-A. Richard, M. J.-A. Bessie, surintendant des pêcheries, et M. Fourné, membre du service fédéral des pêcheries des provinces maritimes à Ottawa.

Le but de cette entrevue entre des représentants du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral était de savoir clairement si les pêcheurs de la province de Québec avaient besoin d'un poste semblable ici pour qu'ils puissent bénéficier des observations scientifiques et des cours qui se

donnent à ces institutions. M. Perrault a obtenu la promesse que les pêcheurs de cette province auraient exactement les mêmes avantages que les pêcheurs des provinces maritimes. Ils pourraient aller puiser des informations au poste de Truro, mais, en outre, des experts iront les voir en Gaspésie ou à tout autre endroit jugé nécessaire.

La province de Québec a pris l'initiative de se former un expert en pêcheries qui renseignera les autres pêcheurs de la province. Elle envoie un étudiant à l'Université de Seattle, Etat de Washington. M. Bérubé, qui suivra ces cours spéciaux, reviendra ici l'été prochain et apprendra aux pêcheurs les méthodes modernes de pêcher, de tenir le poisson en bon état et d'en mettre certaines catégories en conserve.

CE QUE LE TOURISME NOUS A APORTE

On estime que les voyageurs étrangers ont laissé au pays l'an dernier la somme de \$136,000,000. On calcule que Québec a reçu pour sa part environ \$30,000,000

Ottawa, 19. — La commission des parcs du Dominion estime que le passage des touristes au Canada l'an dernier a apporté au pays une somme d'environ \$136,000,000. Le chiffre est plutôt amoindri qu'exagéré.

La Colombie anglaise est la province canadienne qui a reçu le plus d'argent des touristes. Ceux-ci y ont laissé en 1923 la rondelette somme de \$36,000,000. Cette estimation paraît la plus sûre. L'Alberta, qui possède plusieurs parcs nationaux, au-

rait réalisé \$20,000,000. La Saskatchewan et le Manitoba ensemble auraient reçu du fait de la présence des touristes à peu près \$10,000,000.

Pour ce qui est des provinces de l'Est, il est plus difficile d'établir des statistiques. On pense toutefois que l'Ontario a recueilli un montant de \$30,000,000 et le Québec environ le même montant, sinon plus.

On attribue aux provinces maritimes une perception d'argent de touristes d'à peu près \$10,000,000 dont \$4,000,000 tombés dans les goussets du Nouveau-Brunswick.

Service de navires entre Rouyn, Boischatel et le terminus d'Angliers

Le gouvernement provincial accorde des octrois à la "Compagnie de navigation Ville-Marie" pour faciliter les recherches minières dans cette région

Québec, 19. — M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et pêcheries, annonce que le gouvernement a décidé d'accorder un subside à la compagnie de Navigation Ville-Marie. Le but est de faciliter les moyens de communication aux prospecteurs des régions de Rouyn et de Boischatel.

Des bateaux desserviront le lac Des Quinze, le lac Expansé et la rivière Kinojevis vers Rouyn. D'autres partiront du lac Des Quin-

ze et passeront par la rivière Solitaire et par le lac Pasatika jusqu'à Boischatel. Ce nouveau service, et deux chemins, qu'on finira en juin, feront le raccourciement entre l'Interprovincial et le chemin de fer de la Baie James. Le gouvernement a aussi décidé de compléter la route du Transcontinental au sud de Macamik et qui passera par les cantons de Royal, Roussillon, Poularies, Destor et Dufresne. La compagnie Donald and Co. a même établi un laboratoire à Angliers.

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

Le programme de M. Trépanier

CE QUE LE REPRESENTANT DU QUARTIER LAFONTAINE PRECONISE POUR AMELIORER L'ADMINISTRATION DE LA VILLE. — LA CANDIDATURE

M. Léon Trépanier a accepté officiellement la candidature dans le quartier Lafontaine, à la suite d'une motion de confiance qui lui a été présentée, hier soir, à une assemblée générale de ses commettants, dans la salle de l'école Olier. M. Alexandre Prud'homme a présidé la réunion à laquelle assistait M. l'échevin Gareau, du quartier Saint-Michel.

M. Trépanier a rendu compte de son mandat, et exposé quelques-unes des réformes qu'il a préconisées pour la bonne administration de la ville; il fait part de ses améliorations obtenues pour son quartier et a expliqué son programme.

Sur les réformes suggérées, M. Trépanier place en tête de son programme la suppression du double mandat. Il déclare qu'un représentant public ne peut s'acquiescer fidèlement de tous ses devoirs s'il ne consacre tout son temps à une charge seulement, surtout à Montréal où il faut administrer actuellement avec un budget de plus de \$26,000,000. La deuxième réforme qu'il veut obtenir est d'amender la Charte pour que le comité exécutif soit tenu de faire rapport au bout de trente jours au conseil, sur toute mesure dont l'étude est recommandée par le conseil; ceci ferait disparaître ces nombreux tardifs inutiles qui surviennent presque toujours, et qui reculent souvent de plusieurs mois l'application de réformes urgentes et nécessaires.

Enfin, la troisième réforme est d'amender les règlements du conseil de façon que les conseillers soient tenus de faire leurs interpellations par écrit, et qu'il leur soit répondu par écrit; cette mesure éviterait encore bien des choses inutiles, et les échevins pourraient obtenir des réponses basées sur des faits.

M. Trépanier expose ensuite son programme général, qui comporte la création d'une commission d'urbanisme, chose qui est demandée instantanément; des mesures de plus en plus efficaces pour la répression du crime, projet dont M. Trépanier a été le promoteur; et l'amélioration de l'habitat en vue de

mise en opération du casier sanitaire.

En outre, M. Trépanier expose son programme pour le quartier Lafontaine, dont les principaux points sont le pavage des rues, l'éclairage moderne du parc Lafontaine, la plantation de nouveaux arbres et l'embellissement du petit parc de la rue Roy.

M. l'échevin Gareau a appuyé les mesures suggérées par l'échevin Trépanier, notamment le rapport du comité exécutif dans les trente jours et la création d'une commission d'urbanisme ou d'embellissement, pour la solution des multiples problèmes de l'heure, tels les plans de la ville, le trafic, les zones résidentielles, commerciales et manufacturières, la construction des égouts collecteurs, les terrains de jeux, etc.

Pour résoudre le problème du trafic présentement, il suggère un service d'autobus comme le plus pratique et le moins dispendieux. Il parle aussi de la création de nouveaux parcs, de bains publics ouverts, du code du bâtiment et fait en terminant un chaleureux éloge de l'échevin Trépanier, qu'il déclare être plus brillant que la généralité des échevins actuels.

M. Gareau préconise, en outre, l'établissement de cinq commissions municipales composées de sept échevins, avec, comme président, un membre du comité exécutif, et auxquelles reviendrait l'administration des divers départements municipaux, comme étant le seul moyen de faire concourir tous les échevins dans le travail d'administration.

M. Prud'homme, dans de brèves remarques, réclame aussi l'établissement des cinq commissions municipales à niveau. Il fait l'éloge de M. Trépanier, et le félicite non seulement d'avoir représenté son quartier dignement, mais surtout de s'être acquitté de ses fonctions honnêtement.

Il a proposé la motion de confiance en faveur de M. Trépanier, laquelle a été unanimement adoptée.

Feu M. Henry Lawrence

Sherbrooke, 19. — Samedi après-midi ont eu lieu à Sherbrooke, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Henry Lawrence, avocat, décédé jeudi dernier après que quelques jours de maladie seulement. Le deuil était conduit par M. Henry S. Lawrence de cette ville, fils du défunt, et M. C.-S. Hensbury, gendre du défunt, demeurant à Ottawa.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Tricotine tout Laine Soie Paillette Noir Jais

d'importation française; 52 pouces de largeur; nuance bleu marine seulement; une des textures le plus en demande pour costumes et manteaux de printemps; prix réduit de 3.50 la verge à 1.89

d'un beau fini brillant; 36 pouces de largeur; qualité garantie ni se couper ni s'effriter; prix réduit de 1.95 la verge à 1.29

Croise Poiret tout Laine Soie

de fabrication française; 54 pouces de largeur; texture très populaire cette saison, pour robes, jupes et costumes; nuances: bleu marine, beige et noir; prix réduit de 3.95 la verge à 1.89

40 pouces de largeur; texture très souple, pouvant se draper facilement, appropriée pour jupes ou robes; prix réduit de 3.95 la verge à 1.89

Paletots de Mi-Saison

Pour garçons MODELE "REEFER" Cheviote bleu marine; qualités spéciales à 4.50 et 7.50 Drap polo beige tout laine, choix de deux nuances; spécial à 10.00

Complets de 1ère Communion

pour garçonnets NOUVEAUX MODELES Serge noire ou bleu marine de laine 7.50 et 10.00 Velours noir ou bleu marine; spécial à 12.00

Articles pour Garçons pour 1ère Communion

CASQUETTES CHAPEAUX CRAVATES Jardin de l'Enfance, en drap noir; visière solide; boutons dorés; toutes les pointures 1.25 en peluche de belle qualité; forme large ou étroite; doublure en soie; pointures: 6 à 7; 1.49 en soie cordée, 41 pouces de longueur; bouts carrés, finis à point d'ourlet 1.00

Gants Gants

courts en soie, marque Kayser ou Niagara, pour fillettes; nuance blanc ou noir; spécial; la paire 1.00 longs en soie, marque Kayser, pour fillettes; nuance blanc ou noir; pointures: 1 à 6; spécial la paire 1.49

Bas Bas

en fil de Lille fini mercerisé, pour garçons et fillettes; tricot à côtes fines; nuances: blanc ou noir; spécial, la paire 0.69 en soie noire artificielle, appropriées pour la première communion; finis à côtes fines; pointures: 6 à 10; spécial, la paire 0.79

Une Nouveauté de Couvre-pieds

Couvre-pieds tissés de fantaisie et de pesantier légère, d'un genre exceptionnellement attrayant, sont tout à la fois pratiques, durables et peuvent bien se laver; nuances: bleu et blanc, rose et blanc, et écu et blanc; dimensions pour lit double: 81 x 90 pouces; chacun 7.95

Robes de 1ère Communion

Magnifique variété de robes de première communion, pour fillettes; choix de modèles très exquels, en mousseline ou voile blanc de très belle qualité; garniture de dentelle; spécial, 2.98 jusqu'à 15.00

Continuation de notre grande

Vente de Rideaux

commencée mardi avec 5 valeurs absolument incomparables à 1.49, 1.98, 3.89, 4.98 et 6.98

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant 2225, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec

A la Villa Saint-Martin

REUNION DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEMINOTS DU CANADA

Dimanche prochain, 23 mars, à 4 h. 15, se tiendra, à la villa Saint-Martin, une assemblée plénière de l'Association Catholique des Cheminots du Canada, à l'occasion de la retraite fermée des employés de chemin de fer. Le conseil exécutif compte sur la présence de tous les membres de l'A.C.C.C.

Pour y arriver à temps, il faut prendre soit les tramways Cartierville qui quittent à 3 h. l'angle des rues Mont-Royal et du Parc, soit les tramways Windsor-Snowdon qui correspondent à 3 h. 22, à la station Snowdon, avec les tramways Cartierville.

L'Association qui depuis deux ans s'est employée à organiser ses cadres, est maintenant prête à produire le résultat de son travail. Elle communiquera à ses membres, dimanche prochain, le texte définitif de ses statuts généraux, l'écusson de l'A.C.C.C. et la lettre d'approbation de Mgr l'Archevêque administrateur de Montréal.

Ce sera la réunion la plus importante de l'Association depuis ses origines.

Contre le travail du dimanche

De tous côtés, d'excellents citoyens s'alarment de la violation, dans le commerce et surtout l'industrie, du précepte du dimanche. Une ligue a été fondée et des instances sont faites auprès des nos gouvernants pour qu'ils prennent en main l'observation de la loi.

C'est l'exposé de cette situation que nous donne le R. P. Archambault S.J., dans une brochure que publie l'Œuvre des Tracts". Il montre par des enquêtes récentes et des témoignages autorisés l'étendue du mal dont nous souffrons et raconte la fondation de la Ligue du dimanche, puis indique son but et sa campagne actuelle. Ceux qui veulent contribuer à débarrasser notre province de ce fléau du travail du dimanche feront bien de lire et de répandre cette brochure. Elle est pleine de faits et de renseignements. Elle éclairera les esprits et stimulera les volontés.

En vente à l'Œuvre paroissiale 1300, rue Bordeaux, Montréal. Prix 10 sous l'exemplaire, 66.00 le cent et 850.00 le mille.

(Communiqué)

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

LES SUGGESTIONS DES INDUSTRIELS ET DES OUVRIERS DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 19, (D.N.C.). — A la deuxième séance de la commission d'enquête sur la loi des accidents de travail au palais de justice de Sherbrooke les industriels ont donné leurs opinions; ils admettent qu'un ouvrier qui est satisfait est d'un grand secours pour eux; ils disent que la loi de compensation entraîne souvent trop de délais et qu'en plusieurs cas on pourrait se dispenser des services d'avocats. Ils se disent prêts à subvenir jusqu'à une certaine limite aux frais d'hospital d'un ouvrier blessé.

Les industriels du district ont fait aussi d'autres concessions importantes mais ils demandent aussi une certaine protection raisonnable. Ils disent que l'on obtient de bons résultats en amendant seulement notre loi actuelle des accidents de travail, dont le principe est excellent.

Les demandes des ouvriers se résument en substance comme suit: indemnités sans contestation; un barème d'indemnité; indemnités aux dépendants d'une victime d'accident, tous les soins médicaux, tous les ouvriers sous la même loi sans tenir compte du maximum de salaire annuel, fonds administré par l'Etat pour assurer le paiement des indemnités, octroi des indemnités sans litige.

Mort de l'abbé Henri Archambault

Woonsocket, 19, (D.N.C.). — L'abbé Henri Archambault, curé de La Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie, de Mariville, R. I., est décédé dimanche à son presbytère de Mineral Spring Avenue. Il était âgé de 56 ans, et a succombé à une syncope.

"TU M'AS DONNE LE PLUS DOUX REVE..."

par Mme Pauline FRECHETTE

En vente au "Devoir" et dans les principales librairies, au comptoir, .75; par la poste, .80.